

No. 125

Conjonction

REVUE FRANCO-HAITIENNE

Rapports

Franco-haitiens:

La mission pédagogique française

Dix ans d'échanges commerciaux

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1034239

No. 125

Conjonction

REVUE FRANCO-HAITIENNE

Rapports

Franco-haitiens:

La mission pédagogique française

Dix ans d'échanges commerciaux



AU SOMMAIRE DE NOTRE PROCHAIN NUMERO

Férère LAGUERRE . Musique Populaire Haitienne

Jean DOMINIQUE : Une Culture Nationale pour le Développement.

Wilfrid BERTRAND : BIBLIOGRAPHIE 73-75

ROGER GALLARD : mémoire annoté de Firmin au Département d'Etat Américain.

Guy ROBART : L'Ile à Vache

COMPAGNIE DES TABACS COMME IL FAUT

A votre Service depuis près de 50 ans

**Fabricant des cigarettes «Splendid», «Splendid Filtre»,
«Comme il Faut Filtre», «Comme Il Faut Mentholée Filtre»,**

«Marlboro», TABAC POUR PIPES

Kentucky Club, Flanders, Brush Greek.

ABONNEMENT ANNUEL

4 Numéros

Haiti \$ 5.00

Etranger \$ 7.00

Vente au numéro

Haiti : \$ 1.50

Etranger : \$ 1.75

Les étudiants peuvent sur présentation de leur carte d'étudiant obtenir le numéro pour \$ 1.00 à la bibliothèque de l'Institut Français. Conjonction est en vente dans les librairies de Port-au-Prince et à la bibliothèque de l'Institut. Un nombre limité des numéros précédents : 116, 117, 118 et 119 peuvent être obtenus à l'Institut. Les demandes d'abonnements par voie postale doivent être réglées par chèque bancaire à :

Institut Français d'Haiti B. P. 131

Port-au-Prince

Haiti

Articles et manuscrits, de même que toute demande de publicité doivent être adressés à Michèle Montas à l'Institut Français. Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Découper ici

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

Adresse.....

Ville.....

Pays.....

désire souscrire (nombre d'abonnements) :

à **CONJUNCTION**

à compter de :

Règlement par chèque bancaire à l'Institut français B. P. 131

Port-au-Prince, Haiti.

Signature :.....

Date :.....

CONJONCTION

Revue Franco-Haitienne

Editée par l'Institut Français d'Haiti

COMITE DE REDACTION

Directeur :

Louis Jarno

Rédacteur en chef :

Michèle Montas

Membres : Hubert de Ronceray — Gérard Dougé — Roger Gail-
lard — Jean Yves Mouteaud — Fritz Pierre Louis —
Jean Pierre Pirovano — Pradel Pompilus — Guy Ro-
bart.

COMITE D'HONNEUR

Président

: M. Bernard Chenot, Vice-Président du Conseil
d'Etat.

Vice-Président

: M. Jacques de Bourbon-Busset, écrivain, ancien Di-
recteur Général des Relations Culturelles au Minis-
tère des Affaires Etrangères.

Membres

: M. Jacques Barros, Professeur à l'Ecole Internatio-
nale de Bordeaux.

: M. Marc Blancpain, Secrétaire Général de l'Alliance
Française.

: M. Lucien Bochet, président de la Fédération des
professeurs français résidant à l'étranger.

M. Bourde, Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix
en-Provence.

: M. Bruguière, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hau-
tes Etudes.

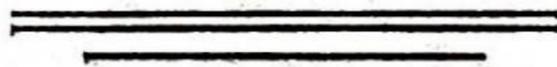
: M. Jean-Jacques Burgard, Inspecteur des Finances
Secrétaire Général de la Commission des Opéra-
tions de Bourse.

- : M. le Pharmacien général **Bussan**, Directeur des Laboratoires de Recherche de l'ESSTM.
- : M Robert **Cornevin**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.
- : M. **Gabriel Debien**, Historien.
- : M. **Michel Forgit**, Rédacteur en chef adjoint à l'ORTF.
- M. **Jacques Janvier**, Conseiller Culturel et de Coopération Technique près l'Ambassade de France en Haiti.
- : M. **Jean Kahn**, Doyen des Commissaires du Gouvernement au Conseil d'Etat.
- : M. **Guy Lasserre**, Directeur de l'Institut de Géographie Tropicale de Bordeaux.
- : M. **Jean Lamarque**, Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux.
- : M. **Meyer**, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
- : M. **Pappy**, Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux.
- : M **Quemada**, Professeur à la Sorbonne.
- : M. **Gérard Timsit**, Professeur des Facultés de Droit Directeur de la Documentation et des Publications à l'Institut International d'Administration Publique.
- : M. le Professeur **Auguste Viatte**, Président de l'Association, France-Haiti.

LA MISSION

PEDAGOGIQUE

FRANCAISE



LA MISSION

PEDAGOGIQUE FRANCAISE

EN HAITI

Par Emile MARTINEZ

Chef de la Mission Pédagogique Française en Haïti

Les bouleversements scientifiques, économiques et sociaux de ces dernières années ont entraîné un peu partout dans le monde des transformations profondes de structure au sein du système éducatif. Le recrutement des élèves, les modalités de l'accès aux différents niveaux d'enseignement, la formation et le recyclage des maîtres, les contenus éducatifs et leurs liens avec le milieu, la relation entre l'enseignant et l'enseigné, les notions même de savoir et d'école ont été entièrement repensés. Pour se faire une idée de l'ampleur d'un phénomène unique dans l'histoire de l'éducation, il faut savoir que des réformes de l'enseignement viennent d'être achevées ou sont en cours de réalisation dans plus d'une trentaine de pays (1).

La République d'Haïti ne pouvait rester à l'écart de ce courant de civilisation. Il était naturel qu'elle se tournât vers la France, pays ami, et, qui de surcroît, partage avec elle la même langue,

(1) Citons ces pays : la République Fédérale d'Allemagne, la Suède, la Finlande, la France, le Japon, le Brésil, la Bolivie, le Canada, Costa-Rica, le Chili, la Chine populaire, l'Egypte, l'Iran, l'Inde, le Mexique, les Pays-Bas, les Philippines, le Pérou, la Tchécoslovaquie, la Tanzanie, le Rwanda, la Yougoslavie, les USA.

pour obtenir la mise à la disposition de son gouvernement des spécialistes dont elle avait besoin. C'est ainsi qu'a été constituée la Mission pédagogique, aujourd'hui forte de 65 conseillers qui sous les directives et le contrôle des autorités haïtiennes, à leur plus haut niveau et de leurs représentants en province, préparent le démarrage de l'Institut pédagogique national qui ouvrira ses portes en octobre 1975 concrétisant ainsi le renouveau de l'enseignement dans le pays.

Rapidement intégrée dans les structures de l'Education nationale, la Mission pédagogique a établi un diagnostic de l'enseignement et isolé un certain nombre de variables sur lesquelles il était possible d'agir, pour proposer aux autorités compétentes un plan d'amélioration. Ce travail rendu difficile par l'absence d'une structure de concertation au niveau national, sorte de conseil supérieur de l'éducation qui aurait rassemblé en son sein des représentants des enseignements rural et urbain à leur différents degrés, a cependant permis de mettre à l'évidence des problèmes et des maux d'ordre pédagogique ou structurel qui pour n'être pas propres à Haïti n'en constituent pas moins un obstacle sérieux au développement. Citons pour la pédagogie, l'apprentissage par coeur de notions et de faits sans rapport avec l'expérience des élèves, la lecture et la récitation collectives, l'absence de manuels adaptés, l'enseignement du français comme une langue maternelle alors qu'il est, en fait, pour la majorité des enfants, une langue étrangère, l'apprentissage du calcul par référence mécanique à des problèmes types, en bref un enseignement souvent livresque et ennuyeux, coupé de la vie, qui stérilise chez les élèves et les étudiants les facultés d'expression, éteint la curiosité et l'esprit de recherche, tue l'imagination et la créativité. Quant aux problèmes d'ordre structurels, reflets des difficultés économiques et de l'exode des cadres, ils sont trop connus pour qu'on y insiste : classes surchargées, manque de formation des maîtres, statut de l'enseignant. etc...

La reconnaissance de ces dures réalités a permis d'assigner à la Mission pédagogique une série d'objectifs qu'avec les encourage-

ments et l'attention constante et bienveillante de l'ex-Ministre de l'Education nationale et de son successeur à cette lourde charge elle s'efforce d'atteindre. C'est ainsi qu'un grand nombre de séminaires et de stages ont été organisés pour les instituteurs et pour les cadres de l'Education Nationale (inspecteurs, professeurs d'Ecole normale), tandis que les recherches méthodologiques menées depuis deux ans viennent d'aboutir à la mise au point d'une méthode d'enseignement pour le Cours préparatoire, qui entre dans sa phase de pré-généralisation.

Cette méthode pluri-disciplinaire a été expérimentée pendant un an dans une dizaine de classes sous le contrôle de l'Education nationale et couvre le programme officiel des deux premières années. C'est une méthode audio-visuelle (tableau de feutre) qui s'adresse à des enfants ne parlant que le créole et a pour objectifs généraux, la compréhension, l'expression et surtout la communication en français, la priorité étant donnée à l'oral, à l'attitude active de l'enfant, au développement de ses facultés créatrices. Elle comprend pour la première année, 24 dossiers pédagogiques à l'intention des maîtres et 6 manuels pour les élèves (lecture, exercices de lecture, préapprentissage, graphisme, écriture, mathématique) qui viennent d'être édités et sont, depuis la rentrée, en usage dans une soixantaine de classes tandis que l'expérimentation des dossiers pour le C. P. 2 se poursuit dans 2 établissements de Port-au-Prince. La caractéristique essentielle de cette méthode réside dans une pédagogie adaptée à la réalité locale. Ainsi pour tenir compte de l'absence d'enseignement pré-scolaire généralisé, les activités de préapprentissage mettent l'accent sur le développement de la sensori-motricité et de la psycho-motricité. Les leçons de langage, qui doivent permettre en 2 ans l'acquisition du Français fondamental I auquel s'ajoutent une série de termes fournis par la précieuse étude du Dr. Pradel Pompilus sur le vocabulaire sont conçus selon la méthodologie aujourd'hui bien connue de l'enseignement des langues étrangères. En mathématique enfin, on s'efforce, à travers une présentation moderne de l'actuel pro-

gramme d'éveiller et de développer chez les élèves des facultés d'abstraction et de raisonnement logique.

Les résultats les plus évidents à l'issue d'une année d'expérimentation consistaient dans une meilleure adaptation des élèves à la vie scolaire, une excellente scolarisation et la disparition des problèmes de communication dans la classe. Quant aux parents qui avaient manifesté leur inquiétude devant l'absence de lecture, d'écriture et de calcul traditionnels durant les premières semaines essentiellement consacrées à l'apprentissage de la langue, ils ont témoigné lors des réunions au cours desquelles leur ont été exposés les objectifs de la méthode, un intérêt évident.

Il faut souligner ici l'importance de l'effort accompli dans la recherche pédagogique car il place Haïti au 1er rang dans les Caraïbes et au tout premier plan en Amérique latine, à côté de pays aussi importants que le Mexique ou le Brésil. C'est en effet une équipe de 21 chercheurs encadrés par des spécialistes formés au B.E.L.C. et au C.R.E.D.I.F. dont la réputation sur le plan international n'est plus à faire qui se dédie exclusivement à la recherche pédagogique : l'élaboration de la méthode pour le C.P.I. n'a pas exigé moins de 20.000 heures de travail.

Pour rester dans le domaine de la production pédagogique, signalons deux opérations de moindre envergure. A Damien tout d'abord, une équipe de conseillers a entrepris sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, en collaboration avec l'équipe de radio éducative rurale rattachée à ce département et un expert de l'U.N.E.S.C.O., l'élaboration d'une méthode d'enseignement du français par la radio. L'expérimentation des premières émissions dans une école rurale a donné des résultats spectaculaires qui autorisent les plus grands espoirs. Au Cap-Haïtien enfin, une équipe comprenant des instituteurs de la ville, les conseillers pédagogiques et un inspecteur primaire a réalisé des fiches de travail qui recouvrent l'ensemble du programme dans les différentes disciplines du C.E. et seront utilisées cette année par 150 instituteurs.

Cependant, pour important qu'il fût, ce travail de recherche et de production pédagogique n'aurait pas suffi à amorcer le renouveau qui se fait jour dans l'enseignement s'il n'avait été accompagné d'un intense effort de formation. Depuis 1972, les opérations de recyclage dans l'enseignement primaire se sont succédées à Port-au-Prince, Aquin, Cap-Haitien, les Cayes, le Dondon, Limbé, Jérémie, Jacmel, Lavaux, Miragoane, Gonaïves, Saint-Marc, Petit-Goâve, Port-de-Paix.

Si pour des raisons de priorités, l'effort de la Mission pédagogique est resté infiniment plus limité dans l'enseignement secondaire, il convient aussi de signaler une expérience intéressante de formation, par correspondance, des professeurs de mathématique, qui, sur les instructions du Directeur Général de l'enseignement secondaire va être élargie cette année par l'ouverture de 2 classes pilotes au Lycée Pétion. Au total, depuis octobre 1972, 72 stages d'une durée moyenne de 15 jours ont eu lieu qui ont permis d'atteindre.

— 70 inspecteurs primaires et professeurs d'Ecole normale.

— 80 élèves-maîtres.

— 70 professeurs de mathématique

— 2046 instituteurs.

Par ailleurs, plus de 105 réunions pédagogiques d'une journée au moins ont eu lieu tandis que le nombre de classes visitées par les conseillers pédagogiques approche 340. Citons encore dans le domaine d'actions plus modestes ou ayant commencé plus tardivement la collaboration de la Mission pédagogique au programme d'alphabétisation de l'O.N.A.A.C., l'assistance en fournitures diverses aux écoles qui en 1974 dépassera 70.000 dollars et l'aide à la construction d'écoles nationales qui va se concrétiser en 1974, par la mise en chantier de 3 établissements scolaires de 6 classes chacun à Jacmel, Saint-Marc et Jean-Rabel.

Il faut enfin souligner que cette action ne s'est pas cantonnée

dans la région de Port-au-Prince et qu'à la demande des responsables du Ministère de l'éducation nationale, soucieux de venir en aide à la province, des antennes pédagogiques fonctionnent au Cap-Haitien, aux Cayes, à Hinche, Jacmel, Jérémie, Port-de-Paix et Saint-Marc. Chacune de ces villes sera dotée à partir de janvier 1975, d'un «Centre pédagogique régional», véritable maison des enseignants comprenant salle de réunions, bibliothèque, ciné-club, salle de travail, salle de matériel audio visuel et de reprographie. De plus, l'élévation du niveau culturel des enseignants ne sera pas négligée à Port-au-Prince où est prévue l'ouverture, dans le courant de l'année, d'une maison de la culture qui pourrait regrouper toutes les activités culturelles propres aux enseignants, accueillir la troupe de théâtre des instituteurs qui vient de monter «Poil de Carottes», et abriter d'autres projets tels que chorale, ateliers de poterie, etc...

Le bilan de la Mission pédagogique au cours des deux années écoulés est comme on le voit, largement positif. C'est dans la volonté manifeste des autorités haïtiennes de promouvoir, à travers une politique féconde de coopération, la rénovation de l'enseignement, comme dans le désir de renouvellement qui anime les enseignants qu'il faut en rechercher les raisons essentielles. Dans son «Rapport sur le développement de l'éducation», la commission internationale de l'U.N.E.S.CO. dirigée par le président Edgard Faure affirmait : «En développant et réformant les institutions et les méthodes éducatives, il faut avoir à l'esprit qu'il existe dans le monde d'aujourd'hui les moyens et le savoir qui non seulement permettent de perfectionner les modalités, les institutions et les systèmes éducatifs existants, mais qui offrent des alternatives à l'existant. La recherche des options réelles, dans le cadre d'une véritable stratégie d'alternatives, nous paraît être l'une des tâches premières de l'entreprise éducative.»

C'est ainsi que nous concevons pour notre part la coopération : n'imposer aucune stratégie, refuser de nous prononcer sur les choix décisifs qui concernent exclusivement les haïtiens mais

les aider, en mettant à leur disposition nos connaissances et nos ressources à construire un système éducatif qui leur permette d'orienter l'avenir.

Claude Duval

RUE DES CASERNES

«Active member

of Automotive Engine Rebuilders Association»

Reconditionnement de moteurs à essence et Diesel

Cônes d'embrayage et de débrayage — Freins

et tous les travaux de mécanique automobile

Vente de pièces détachées

pour voitures et camions européens et américains.

VERSAILLES BIGIO FRERES

Montres Suisses : Oris, Movado, Girard Perregaux

Consul.

Parfums Français

Bijoux en or 18 carats.

Avant de laisser Haiti ne manquez pas de visiter

« BALIND'JO » SHOP

l'endroit où vous pourrez faire le meilleur usage du dollar

Paille, pite, écaille de tortue, acajou, poupées indigènes,

Nous avons un Service d'emballage, et nous prendrons
soin de l'embarquement, si cela peut vous aider.

FABRIQUE ET MAGASIN

47, RUELLE WAAG,
PORT-AU-PRINCE, HAITI.

Mme. Blémur MAIGNAN,
Directrice.

LA GALERIE D'ART

« THE RED CARPET »

PETION - VILLE — RUE AMERICAINE — TELEPHONE 7449

PRESENTE EN PERMANENCE

les oeuvres des peintres et sculpteurs les plus célèbres
d'Haiti.

Toute la culture haitienne y est exprimée avec une intensité
rare dans des coloris magiques par des artistes de toutes
les provinces, appartenant aux écoles typiques du terroir.

CHAUSSURES

HAITI, S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITE A VOTRE PRIX

«**LE FRANÇAIS NE DOIT PAS ENTRER EN CONCURRENCE AVEC LE CREOLE**»

Une Interview d'Emile MARTINEZ

par Roger Gaillard (1)

ROGER GAILLARD. — Vous dirigez, Monsieur Martinez, la **Mission Pédagogique**. Pour la plupart d'entre nous, cet organisme français installé à Port-au-Prince représente une sorte d'annexe de l'**Institut français**. Nous pourrions commencer cette interview, si vous le voulez bien, par établir la différence entre cette **Mission**, toute récente, et l'**Institut** qui, après trente ans d'activité, fait partie intégrante de notre vie culturelle.

EMILE MARTINEZ. — La distinction qu'au départ vous demandez, me semble en effet indispensable. Entre la **Mission Pédagogique** et l'**Institut Français**, il n'existe qu'un seul point commun : nous nous sommes trouvés logés dans le même bâtiment. Les nécessités d'un démarrage administratif rapide ont voulu les choses ainsi, d'où une certaine confusion dans l'esprit de la plupart de nos visiteurs. Etre membre de la **Mission pédagogique**, et faire partie de l'**Institut Français**, pour eux, c'est identique. Or il s'agit bien de deux services différents.

(1) Journaliste et écrivain haïtien. Roger Gaillard enseigne aux niveaux secondaire et universitaire.

ROGER GAILLARD. — Pourriez-vous préciser leur nature et délimiter leurs fonctions ?

EMILE MARTINEZ. — D'abord, voyons leur destination. L'Institut Français est un établissement français, chargé, sous la supervision de l'Ambassade de France, de diffuser, dans un pays donné, la langue et la culture françaises. Cette diffusion prend les formes les plus diverses : expositions, conférences, projection de films, prêt de livres et de toutes sortes de matériels servant de support à la pensée française.

ROGER GAILLARD — Et quelle est la destination de la **Mission Pédagogique** ?

EMILE MARTINEZ. — Elle est aussi un organisme français. Mais qui relève du Ministère de l'Education Nationale du pays à qui elle prête ses services. De façon précise, notre **Mission** dépend directement de la Secrétairerie d'Etat haïtienne de l'Education nationale. Ainsi la totalité de notre service, comme cela se fait dans maints autres pays, pourrait loger dans les bureaux de votre Ministère de l'Education nationale, ou dans un local placé sous sa dépendance.

ROGER GAILLARD. — Ce serait plus normal. Mais je vois là un signe de confiance.

EMILE MARTINEZ. — Pensez que nous sommes ici depuis deux ans seulement. Notre installation dans les locaux de l'Institut n'a été que provisoire. D'ailleurs la présence physique de nos services, dans les bureaux du Ministère haïtien, ou leur éloignement de ces bureaux, est une question secondaire. L'essentiel est que nous soyons soumis administrativement aux directives, aux ordres, du Ministère haïtien, et que nous les appliquions. Je m'empresse de vous dire que c'est exactement le cas.

ROGER GAILLARD — La **Mission Pédagogique** est donc un établissement français qui prête ses services au gouvernement haïtien. Dites-nous maintenant dans quel but.

EMILE MARTINEZ. — J'aimerais préciser un point qui, dans la formulation de votre question pourrait prêter à confusion. Certes, nous prêtons nos services. Mais, de la même façon que les directives de notre travail émanent du gouvernement haïtien de même c'est votre gouvernement qui, à la suite de négociations avec celui de la France, a obtenu ce type d'assistance. Le Ministère français des Affaires Etrangères met, en effet, à la disposition des gouvernements étrangers, des techniciens en matière d'enseignement, des spécialistes en pédagogie, qui sont utilisés par ces gouvernements étrangers selon la politique qu'ils ont eux-même fixée.

ROGER GAILLARD. — C'est ce qui s'est passé en Haïti ?

EMILE MARTINEZ. — Très exactement. Nous sommes ici, à la demande de l'Etat ami d'Haïti, pour contribuer, sous la direction exclusive du Ministère haïtien de l'Education nationale, à élaborer pour les petits Haïtiens, une méthode d'apprentissage de la langue française, ainsi que des méthodes d'enseignement en français des disciplines scolaires fondamentales.

ROGER GAILLARD. — Autrement dit, dans l'hypothèse où l'enseignement en créole serait décidé dans nos écoles primaires, et que nous demandions à la France de nous fournir des spécialistes pour nous aider à élaborer des méthodes modernes d'enseignement en créole des disciplines fondamentales, comme l'arithmétique, vous pensez que la France répondrait de façon positive.

EMILE MARTINEZ. — Je suis un fonctionnaire du gouvernement français, mis à la disposition du gouvernement haïtien. Nous trouvons, chez vous, un statut officiel de la langue française : langue de l'enseignement, de l'administration, des tribunaux. J'ai pour devoir de me conformer à l'option, prise en toute souveraineté, par votre gouvernement, et à la tâche que m'a fixé le mien. Option et programme ne relèvent donc pas de ma compétence. Cela dit, je peux répondre en toute franchise à votre question posée

elle-même en toute clarté. Au niveau des deux Etats, il ne saurait y avoir aucune objection de principe à ce que l'un continue de prêter son assistance pédagogique à l'autre dans le cas d'un changement quelconque apporté par celui-ci au statut de la langue de l'enseignement dans son pays. Encore une fois la **Mission Pédagogique** relève directement des Ministères de l'enseignement de l'Etat étranger, et applique la volonté de ces derniers.

ROGER GAILLARD. — Nous reparlerons du créole tout à l'heure. Revenons à la **Mission**. Au travail effectué depuis les deux années qu'elle est installée en Haiti.

EMILE MARTINEZ. — Nous avons évidemment commencé par une analyse du système éducatif et de ses problèmes. Nous avons tout de suite constaté que la langue française est enseignée ici à des élèves qui ne la parlent pas, et qui utilisent presque exclusivement des livres non-haitiens. Ce fait en a expliqué pour nous un autre : que sur 12 écoliers commençant leurs études, un seul parvient à terminer ses classes.

ROGER GAILLARD. — Vous oubliez l'argument raciste. L'intelligence d'un petit Haitien est peut-être inférieure à celle d'un petit « blanc ».

EMILE MARTINEZ. — Absurde. Quand un enfant rencontre tant de difficultés pour résoudre un problème d'arithmétique du niveau du certificat d'études, et que ce même enfant, dès le plus jeune âge, convertit avec habilité des dollars en gourdes et inversement, on ne doit pas s'en prendre, pour expliquer les échecs scolaires, à une faiblesse quelconque de l'intelligence, mais à une méthode d'enseignement éloignée de la vie, étrangère au réel.

Il en est de même de la communication orale. L'enfant haitien, en classe, a des difficultés à s'exprimer, alors qu'il compte derrière lui cinq mille heures de cours de langue française. Or il est prouvé que quatre à cinq cents heures permettent de faire assimiler à n'importe quel enfant des connaissances linguistiques suffi-

santes (dans sa langue maternelle comme dans une langue étrangère) pour une communication de base.

Le statut officiel du français étant en Haiti ce qu'il est, nous avons logiquement conclu que si on veut améliorer l'enseignement lui-même, il fallait commencer par améliorer l'enseignement du français.

ROGER GAILLARD. — Et quels sont les résultats, dans ce domaine, de la **Mission Pédagogique** ?

EMILE MARTINEZ. — Nous ne sommes pas des chercheurs, comme on le prétend parfois un peu vite. La recherche fondamentale, au niveau de la linguistique, existe, antérieurement à notre travail en Haiti. Nous nous sommes contentés, en appliquant les résultats de la recherche fondamentale, d'élaborer une méthode d'enseignement du français pour Haiti. Cette élaboration s'est poursuivie en tenant compte de trois données majeures.

La première est que le français est une langue étrangère pour l'enfant haitien.

La seconde est qu'entre le créole et le français, il existe, au moins à quatre-vingt pour cent du vocabulaire, des **interférences**, qui expliquent pourquoi entre un francophone et un créolophone exclusif un degré de communication peut être établi, degré très supérieur à celui dont pourrait bénéficier un usager de l'anglais ou de l'espagnol.

La troisième donnée majeure (que nous avons prise en considération dans notre travail d'élaboration d'une méthode d'enseignement du français à l'intention des petits Haitiens) est que le français ne doit pas entrer **en concurrence** avec le créole. Puisque dans les conditions haïtiennes actuelles, le créole est la langue des rapports familiaux, et n'est point la langue haïtienne de l'enseigne-

ment, de l'administration, des affaires, des tribunaux, de la diplomatie — nous devons nous garder, dans la méthode de l'enseignement du français, d'introduire tout ce qui pourrait constituer des occasions de traumatisme dans les rapports de l'enfant haïtien et de sa mère, et, de façon plus générale, d'introduire dans le comportement de l'enfant des complexes difficiles plus tard à surmonter.

ROGER GAILLARD. — Ce dernier point est clairement formulé. Mais est-il réalisable ?

EMILE MARTINEZ — Très certainement. Non seulement parce que nous, de la Mission Pédagogique, voulons que les choses soient ainsi. Mais parce que vous, Haïtiens, fonctionnaires, professeurs, intellectuels, vous pouvez et devez y veiller. Il est naturel que les hommes de culture, d'un petit pays, soient méfiants à l'égard des cadres et des intentions d'un Etat plus puissant quand ces cadres et ces programmes s'exercent dans des domaines touchant de près le patrimoine national.

Cette méfiance donc (même quand elle prend des formes irritées) doit être considérée par nous comme réaction saine. Elle doit pouvoir rappeler à ceux d'entre nous qui fâcheusement l'oublieraient, qu'ici nous ne sommes pas chez nous, et que toute culture nationale (comme celle des Catalans ou des Basques en France) doit être scrupuleusement respectée, aussi bien dans ses oeuvres, que dans la langue, ici le créole, à travers laquelle elle s'exprime.

ROGER GAILLARD. — Je suis frappé par les mots que vous employez : « cette méfiance doit être considérée... », « elle doit pouvoir... » Pourquoi « doit » ?

EMILE MARTINEZ. — Parce qu'il y a la ligne d'action d'une part, et les hommes appliquant cette ligne d'autre part. Ces derniers ne se ressemblent pas. Aspirent-ils tous, au départ, à coopérer comme les Etats français et haïtien le conçoivent. Une répon-

se affirmative, absolument affirmative, serait ici naïveté. Les cadres supérieurs de la **Mission**, ainsi que ceux du Ministère haïtien de l'Education Nationale, se doivent de les orienter, de les éduquer, de les contrôler sur place, et le font en effet. Par exemple, en province, nos antennes pédagogiques relèvent directement de l'Inspecteur scolaire. De plus, nous avons mis au point, depuis quelques mois, une structure hiérarchisée de commandement, structure qui ne pouvait exister au départ, il y a deux ans, et qui commence à remplir sa fonction avec efficacité.

ROGER GAILLARD. — Pour finir, quels sont les résultats obtenus, spécialement parmi les profits haïtiens manifestes, et quels sont vos projets primordiaux ?

EMILE MARTINEZ. — Nous avons recyclé dans tout le pays, environ 1000 instituteurs haïtiens, à travers des stages de durée variable. Certains allant de 15 jours à 6 semaines, et devant sensibiliser les enseignants à leurs problèmes. D'autres allant de 6 semaines à 3 mois, et devant former les enseignants en fonction de leurs problèmes. J'ajouterai que cette année nous avons sélectionné cinq de ces instituteurs comme Conseiller Pédagogique, et l'un d'entre eux fait exactement le travail d'un Conseiller qui serait venu de France.

ROGER GAILLARD. — Et pour l'avenir ?

EMILE MARTINEZ. — Bientôt fonctionnera l'**Institut Pédagogique National**, organisme qui dépendra entièrement du Ministère haïtien de l'Education Nationale, et dans lequel notre **Mission** va se fondre, va disparaître. Cet Institut, du point de vue administratif, comprendra, du haut en bas, des experts français avec leurs homologues haïtiens et il est prévu que très vite l'**Institut Pédagogique National** relève entièrement d'experts haïtiens.

ROGER GAILLARD. — Et le but de cet Institut sera ?

EMILE MARTINEZ. — De former des enseignants, de recruter des chercheurs en pédagogie, de recycler sans cesse les professeurs, aussi bien pour l'enseignement du français, que pour celui de toutes les matières faisant partie du programme scolaire haitien (sciences naturelles, mathématiques, physique, géographie, géologie, etc.). Cet **Institut Pédagogique National** servira tous les secteurs de l'enseignement en Haiti, indifféremment : Secteurs d'Etat, privé ; rural, urbain ; laïque, congréganiste...

ROGER GAILLARD. — Vraiment pour terminer cette fois, une question. Y aura-t-il de la place pour une chaire de Littérature Haitienne, tenue par des professeurs haitiens ?

EMILE MARTINEZ. — Je suis sûr que le gouvernement haitien le décidera ainsi, et ce sera normal. De façon plus générale, notre but, le but de la Mission est déjà d'aider aussi à la promotion des études créoles en Haiti. Aussi nous avons mis à la disposition du gouvernement haitien, et sur sa demande, deux coopérants qui travaillent actuellement à l'ONAAC. Nous préparons la rédaction et la publication d'un dictionnaire créole-français. Nous éditerons bientôt et diffuserons des brochures bilingues. Nous ne le faisons pas pour témoigner de notre bonne foi, cette preuve ne nous paraît pas indispensable, mais parce que nous concevons la francophonie comme un concert des diverses cultures de langue française, et qu'étouffer les langues nationales c'est toucher à un élément majeur, déterminant, des cultures nationales, c'est amoindrir ces cultures nationales, et donc affaiblir, par là même, la francophonie. En Haiti, nous voyons les choses ainsi, et les imposons ainsi aux cadres français qui dépendent de nous. Ces conditions étant remplies, nous sommes sûrs de pouvoir aider réellement votre pays.

**A NEW YORK,
PAN AM MET EN SERVICE L'AEROGARE LE
PLUS**

**EFFICACE DU MONDE :
VOUS NE FAITES QU'Y PASSER.
AVEC L'AEROGARE PAN AM,
VOUS EVITEZ KENNEDY AIRPORT**

**MAISON
N. ACRA FILS & Co.**

**50 années d'expérience au service d'une clientèle
toujours satisfaite, Vêtements sur mesure — Unifor-
mes pour chauffeurs, garçon d'hôtel... etc. Le plus
grand assortiment de chemises, pantalons, pyjamas
et sous-vêtements d'Haiti**

**NOS CLIENTS NE CONNAISSENT PAS ENCORE
L'INFLATION !**

**LA BOITE A MUSIQUE
RAOUL DENIS**

149, RUE DANTES DESTOUCHES, 149

**Le plus grand choix de musique enregistrée
sur disques, cassettes, cartouches :**

— **Musique Classique : de danse et de folklore et de
variétés (Haitienne, Française, Américaine, Lati-
no-Américaine).**

— **Poésie, Théâtre, Diction**

**Instruments de musique Yamaha : Pianos, Orgues,
Guitares**

Appareils de reproduction sonore de grandes marques

CABLE ADDRESS **VALERIO CANEZ & CO.** P. O. BOX 243
VALCANEZ PORT-AU-PRINCE, HAITI TEL 2-0636

DISTRIBUTOR FOR :

GENERAL  ELECTRIC
PRODUCTS

INTERNATIONAL
GENERAL ELECTRIC CO. INC.

E. I. DUPONT DE NEMOURS
& CO. INC.

Radios

Hi-Fidelity

Freezers

Réfrigérateurs

Cuisinières Electriques

Chauffe-Eau

Moteurs

Appareils à Air Conditionné

Ampoules Electriques

Appareils de Rayons-X

Appareils Thérapeutiques

Stérilisateurs

Metabolor

Tables & Lampes d'Opération

Matériel Electrique

Lustres & Appliques Electriques

Filtre de Rayons-X

Produits Chimiques

BLAUPUNKT-WERKE

Radio-Phono- Radio Auto

WINPOWER Mfg. Co.

Générateurs-Diesel & Gasoline

THE PERMUTT Co.

Appareils de Purification d'eau

AMPEX CORPORATION

Stereophonic Tape Recorders

UN STYLE UNE DIMENSION
A LA MESURE
DU BUDGET DE TOUTE FAMILLE
LES REFRIGERATEURS
GENERAL ELECTRIC
QUALITE SUPERIORITE SATISFACTION
VALERIO CANEZ & Co.
DISTRIBUTEUR POUR HAITI

POINT DE VUE D'UN ENSEIGNANT

par Gérard DOUGE (1)

La Mission Culturelle Française travaille chez nous depuis 1972. En collaboration avec les responsables de l'Education Nationale, le projet en train est de réformer, et de moderniser l'Enseignement en Haiti. Nous avons particulièrement noté la présence des Coopérants Français au niveau des classes primaires. Il faut bien commencer par la base, et entreprendre d'abord le recyclage des instituteurs. Curieux d'informations sur l'orientation de la nouvelle pédagogie préconisée par les français, sur les possibilités d'adaptation au milieu de la nouvelle méthode et sur les rapports entre coopérants étrangers et instituteurs haitiens, nous nous sommes adressé à M. Gilbert Cortesero qui a bien voulu nous faciliter notre enquête.

M. Cortesera nous a permis d'assister à une séance de travail du groupe pilote des instituteurs haitiens et des moniteurs français. Nous sommes dans une grande salle de classe de l'Institut Français. Discrètement installé tout au fond de cette salle, nous avons préféré ne pas être présenté, pour assister incognito, aux travaux de la petite assemblée.

(1) Gérard Dougé, haitien est directeur d'école à Port-au-Prince et enseigne au niveau secondaire

Tout nous a impressionné dans cette réunion. Les femmes sont en majorité dans le groupe, et tous, hommes et femmes, sont jeunes. L'avenir est à eux. L'avenir de toute une partie de notre jeunesse tiendra entre leurs mains. Ils orienteront le premier départ de nos enfants. Puissent les prochaines générations être heureusement marquées par la nouvelle pédagogie ! Les rapports entre haïtiens et coopérants français semblent très détendus. On se tutoie. On s'exprime librement.

La séance se développe selon un plan et un horaire indiqués sur le tableau de la salle de classe. Nous lisons : Inventaire des problèmes, 2h.30 à 3h. Matériel, présentation et utilisation ; préparation de la classe, 3 à 4 h. Manipulations, 4h. à 5 h.30. Le dialogue est engagé. Les interventions sont nombreuses, les discussions rationnelles. Tout se passe sans cette inflation insupportable du langage dans les conversations anarchiques. Côté Français : la méthode, la pédagogie moderne. Côté Haïtien : la pratique et l'expérience du milieu. Une adaptation de l'apport français au contexte haïtien semble déjà en voie d'élaboration.

Professeur, et familier des problèmes pédagogiques posés au niveau du secondaire, je ne suis pas instituteur. C'est une spécialité. La connaissance technique y est très poussée. L'écolier de la classe primaire est si différent de l'adolescent et de l'adulte. C'est une grosse responsabilité que d'avoir mission de déposer dans une âme, dans une conscience, dans une intelligence vierges, les premiers éléments du savoir. Procéder sans contrarier le développement d'une jeune et toute fraîche personnalité. Lui apprendre à penser, à s'exprimer, à créer. Faciliter en un mot son épanouissement. Combien barbare a pu être un certain aspect de cet enseignement traditionnel fondé sur le bourrage de crâne par la contrainte obtuse d'un maître trop souvent armé de sa redoutable routine, comme d'un fouet éteignoir d'intelligence !

Tout un matériel de travail indispensable à l'Instituteur m'a été présenté. Ce sont d'abord des ouvrages conçus pour le jeune haïtien selon la technique et la méthode pédagogiques contem-

poraines. Tous ces livres sont illustrés et vivants. Puis, il y a le matériel proprement dit. Des figurines représentent des objets tirés de l'environnement et que l'enfant apprend à identifier. Car, c'est à partir de ce support concret que commence l'enseignement. Les premières structures du langage s'articulent sur l'objet. De là, on avance pas à pas vers les complexités de la parole. Le mot et l'écriture sont les premiers signes de liaison entre l'objet et la pensée abstraite.

En classe enfantine, le graphisme, c'est-à-dire l'aptitude à jouer du poignet pour esquisser des lignes, précède l'écriture. Le mot écrit est un dessin que l'enfant doit saisir dans sa globalité et dans sa liaison intime avec l'objet. Au préalable, il faut éveiller son sens de l'observation afin qu'il sache distinguer un vocable d'un autre. Il s'agit de solliciter son attention et son initiative créatrice. Il convient donc de bien prendre garde à ne pas stopper une naturelle spontanéité. Il n'est pas question de lui imposer une vision du monde. A partir des éléments d'une expérience vécue par lui, l'enfant doit pouvoir découvrir le monde un peu par lui-même. Il faut qu'au départ il ait aussi, si peu soit-il, sa propre vision des choses. Car, c'est à partir de ces premiers balbutiements qu'il faut combattre comme un cancer de l'esprit, ce bachotage, cette outrance dans la mémorisation, cette substitution à une pensée spontanée des notions conventionnelles fabriquées une fois pour toutes.

Pour mieux informer notre lecteur nous avons interviewé un jeune instituteur haïtien. M. Lionel Hogu nous est présenté. Nous causerons en dehors du cadre de l'Institut Français, pour une parfaite liberté de langage. Nous avons pris rendez-vous chez moi, au Collège de l'Avenue Christophe et je ne fais plus que transcrire notre dialogue. Nous rentrons d'emblée dans le cœur du sujet.

Gérard DOUGE — Mr. Hogu, entretenez-vous, vos collègues et vous-même, de bons rapports avec les coopérants français ?

Lionel HOGU : Nos rapports sont excellents. La collaboration est franche et loyale.

DOUGE — Même quand ils vous imposent leurs méthodes pédagogiques ?

HOGU : En pédagogie on n'impose pas.

DOUGE : Vous voulez dire que vous gardez toute liberté de langage avec eux. Vous arrive-t-il donc de contredire vos initiateurs ?

HOGU : Certainement, Monsieur, et souvent. Ils sont venus avec une nouvelle méthode d'enseignement. Rationnelle, technique, moderne, elle n'est pas indifféremment applicable à n'importe quel milieu. Tout est prévu dans cet enseignement, leçon après leçon. Il ne reste que le travail d'adaptation. Alors, coopérants français et instituteurs haïtiens, page après page, tant d'un point de vue théorique, qu'au niveau expérimental, nous avons discuté. Le principe est que la leçon enseignée qui n'est pas comprise par la majorité des élèves, est jugée mauvaise. Et nous rectifions. Nous adaptons.

DOUGE : Cela se passe-t-il toujours aussi simplement, sans aucune friction ?

HOGU : Quelques instituteurs se sont retirés. Ils ne s'adaptaient pas. Nous autres on est resté. Nous sommes tout à fait acquis à la nouvelle pédagogie, après l'avoir étudiée puis expérimentée toute une année.

DOUGE : Je ne suis toujours pas satisfait. En ce qui vous concerne, ne vous est-il jamais arrivé, ne serait-ce qu'une fois, d'avoir eu un sérieux désaccord avec l'un de vos moniteurs ?

HOGU : Une fois, en effet. C'était au sujet de l'emploi en classe du pronom TU en guise de VOUS pour s'adresser à l'élève. Le Français insistait. En tutoyant l'enfant, on établit avec lui un courant de sympathie. Je n'étais pas convaincu. Vous savez

qu'en créole comme en Anglais, il n'y a qu'un pronom à la deuxième personne

DOUGE — Et depuis vous dites tu ou vous à vos élèves.

HOGU : Nous les tutoyons. Cependant, quand nous sommes sévères, spontanément, nous disons VOUS.

DOUGE : Je vois. La double forme du pronom personnel français à la deuxième personne n'est pas identiquement interprétée en Haiti et en France.

HOGU : Une institutrice disait qu'on ne devait user du TU qu'avec son petit ami.

DOUGE : De toute évidence, il y a des différences culturelles entre Français et Haitiens. Le Français essaie-t-il de s'initier à notre culture ?

HOGU : Certainement. Autrement, sa place ne serait pas chez nous. Il faut dire qu'en général, les coopérants ont beaucoup voyagé et connaissent bien les différences culturelles entre les peuples qu'ils ont pratiqués.

DOUGE : Ces enseignants français prennent-ils parfois une attitude paternaliste à l'endroit de l'instituteur ?

HOGU : Je n'ai pas observé chez eux cette attitude paternaliste. Ils se font au contraire peu à peu remplacer par nous. Nous comptons déjà des coopérants haitiens.

Monsieur Hogu et moi passons maintenant au thème essentiel en matière d'enseignement en Haiti.

DOUGE : Vous dirigez, Monsieur Hogu, une classe enfantine pilote au Lycée Toussaint Louverture. En quelle langue enseignez-vous à vos élèves ?

HOGU : Toujours en français, à ce niveau usuel de la langue où l'on se fait entendre de tout le monde en Haïti, et à partir d'un vocabulaire déjà appris.

DOUGE : Interdisez-vous le créole à vos élèves ?

HOGU : Non, ils sont libres de s'exprimer dans la langue qu'ils désirent, ou du moins, qu'ils peuvent. Ce que dit l'enfant est toujours une information précieuse pour l'instituteur. J'incite les élèves au langage. Le dialogue entre maître et élèves est à la base de notre méthode. Toutefois, quand ils me parlent créole, je leur réponds en français en usant de mots et d'expressions déjà connus. Mon langage s'accompagne d'une mimique expressive et s'articule sur des objets concrets préalablement identifiées.

DOUGE : Vos élèves finissent-ils pas s'exprimer en français ?

HOGU : Plus vite qu'on ne le croirait. C'est une question de méthode. Ils ont commencé par savoir dire les choses les plus simples, comme : «tiens» pour présenter un objet «voici» «voilà». Et encore : «ça va bien merci», «qu'est-ce que c'est» ? Et rationnellement, leçon après leçon, leurs possibilités d'expression s'élargissent.

DOUGE : Le langage est un ensemble de reflexes vocaux. Vos élèves parlent-ils maintenant spontanément français du moins pour dire certaines choses ?

HOGU : Avec les structures déjà acquises et assimilées, ils le font en classe. En récréation, ils recommencent à parler créole. Et, c'est : «Min» au lieu de «tiens». «Gadé» - «ça ça yé».

DOUGE : Ils seront bilingues.

HOGU : Certainement. Si la langue d'expression en classe est le français, chez eux, ils s'expriment en créole. C'est un peu pourquoi, jusqu'ici, nous ne confions pas à nos élèves des devoirs de maison. Tout se fait en classe.

DOUGE : En classe, cela ne se passe donc pas comme chez lui, ne serait-ce que par l'usage d'une autre langue que le créole. Dans ces conditions, ne se sent-il pas frustré ? L'école doit-elle être si différente de la vie ?

HOGU : L'enfant se sent, beaucoup plus frustré par l'emploi de la vieille et traditionnelle méthode axée sur la mémorisation dans une langue qu'on ne lui a pas apprise. Nos élèves sont très détendus. Nos cours sont graduels et méthodiques. Nous fournissons à l'enfant les moyens de s'exprimer. Il le fait avec joie. Il participe avec nous à la création quotidienne de la leçon bien faite. Nous lui demandons certes un effort, mais à l'échelle de ses possibilités. Quant à un évident décalage avec la vie, l'enfant ne confond pas l'école avec la vie. L'école part de la vie pour améliorer la vie. On n'y parle pas le langage de la rue, mais on apprend à s'exprimer avec correction. Le problème est le même partout. Les fils de paysans et d'ouvriers français parlent un argot. Il faut bien qu'ils apprennent aussi leur français.

DOUGE : J'espère qu'avec la nouvelle méthode, d'ici le Certificat d'Etudes, l'élève saura s'exprimer convenablement. Il sera capable d'une conversation cohérente. Il pourra rédiger une lettre, raconter un événement familial, dresser un petit rapport. Tout cela suppose en outre assez de bon sens et de jugement pour qu'il comprenne ce qu'il lit, le journal du jour, par exemple : qu'il sache faire un raisonnement arithmétique grâce à une connaissance pays. A ce niveau d'études, le sujet doit être à même d'occuper une petite fonction, sans se voir supplanté par un compétiteur inculte, mais plein de bon sens. La grande erreur est le bourrage de sa suffisance de ses chiffres, et qu'il soit informé de l'histoire de

de crâne. Trois mois après, ces têtes là se vident. La cervelle ne retient pas les notions incomprises. Il s'agit d'apprendre l'essentiel, les lettres et les chiffres, la parole et l'écriture ; puis d'esquisser, seulement esquisser la reconnaissance de soi et de l'environnement. En primaire, le reste n'est que fatras indigeste. Il y aurait trop à apprendre. Il est surtout question « d'apprendre à apprendre », que l'élève soit naturellement conduit à poursuivre seul son information.

Mr Hogu et moi poursuivons le dialogue. Nous abordons des questions de détails. Sur ma demande, le jeune instituteur m'a exposé les normes de la nouvelle pédagogie en cour de récréation.

HOGU : On apprend à jouer. En cour de récréation, nous pratiquons avec nos élèves des jeux dirigés. Ils ont une portée éducative. L'enfant doit savoir se détendre, se servir de ses muscles, les assouplir. Nous lui apprenons à respecter les consignes de groupes, à évoluer en ordre, à rester en colonne droite pour attendre son tour, à ne pas bousculer. La discipline acquise en cour de récréation s'applique mieux en classe, où il faut se tenir tranquille, écouter, s'intéresser à son travail, sans taquiner le voisin, ni bavarder. Le but à atteindre est que l'élève adopte le parti d'être raisonnable sans la constante intervention de l'instituteur pour rétablir l'ordre.

DOUGE : En manière de conclusion, deux questions d'un caractère plutôt technique restent pour moi en suspens. Voulez-vous m'indiquer de façon très schématique votre méthode d'enseignement du français « langue étrangère »

HOGU : L'enseignement du français se fait par nous sur trois niveaux. En langage A : Nous faisons la présentation et la mémorisation d'un vocabulaire et de quelques structures d'expression. En langage B : nous pratiquons le réemploi des structures apprises au niveau A. En langage C : nous opérons les corrections phonétiques. A noter que l'on corrige après, jamais pendant le dialogue avec l'élève.

DOUGE : Vous avez parlé plus haut du plan de travail quotidien de l'instituteur. Quelles sont les lignes directrices de ce plan ?

HOGU : Les cours ne s'improvisent pas. L'instituteur les prépare à partir des schémas préalablement établis, discutés, et admis. A chaque cours, on s'assigne un but. Le plan d'exécution est rationnel. Cela commence par la mise en train de l'élève. Il doit se sentir en bonne condition pour bien travailler. On passe alors à la présentation du matériel du jour : fiches, figurines représentatives d'objets tirés de l'environnement. Nous partons toujours d'éléments concrets bien identifiés par l'enfant. Les explications interviennent à ce moment. L'enseignement proprement dit a commencé. De là, on passe à la mémorisation. Le cycle se forme par une «dramatisation» de la leçon par l'élève lui-même. On l'invite à se présenter devant la classe et à s'exprimer librement sur ce qu'il vient d'apprendre.

DOUGE : Je vous remercie, Mr. Hogu, de m'avoir si aimablement informé. Il ne me reste plus qu'à vous féliciter. Vous êtes en pleine possession de vos moyens pédagogiques. Vous obtiendrez d'excellents résultats avec vos élèves.

Dans le cadre de cette petite enquête, nous avons dû nous limiter aux principales questions posées par l'enseignement en Haïti. L'essentiel était de vérifier que les coopérants français s'étaient humainement adaptés au milieu, et que leur méthode était valable et assimilable. Nous avons à dessein demandé à un jeune instituteur haïtien d'en faire un bref exposé. La nouvelle pédagogie proposée est apte à résoudre l'actuelle crise de l'École Haïtienne. Les classes pilotes organisées tant à Port-au-Prince qu'en province en témoignent. De jeunes enfants nés en milieu créolophone s'expriment déjà en français. Le nouvel instituteur commence par enseigner avec succès le français oral à son élève. Il repousse la vieille et aberrante méthode de mémorisation à outrance. A partir d'élé-

ments concrets notre petit écolier participe effectivement à la leçon du maître. Il s'exprime. Il crée. Le dialogue entre maître et élèves est enfin engagé. C'est la fin du bachotage.

Cependant, la tâche à entreprendre sera de longue haleine. Elle impose le recyclage total des instituteurs et l'adoption, une fois pour toutes, du recyclage annuel de l'ensemble du corps enseignant. Cela implique encore une révision générale des programmes et l'organisation d'une école authentiquement haïtienne pour des besoins haïtiens. Membre du corps enseignant, nous sommes profondément reconnaissant à la Mission Culturelle Française de l'aide effective accordée à notre pays. Que chaque coopérant français veuille recevoir ici le témoignage de notre estime et de notre sympathie.

Gérard DOUGE

Société Anonyme Darbouco

185, Rue du Quai, Téléphone : 2-2132 Port-au-Prince, Haïti

Equipement et Fournitures Agricoles

Tracteur Diesel • COCKSHUTT •

Charrues RANSOMES

SEMENCES KEYSTONE

Séchoirs à Café ADS

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement et parois
d'office et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de
tables et comptoirs.

LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE D'AUTOMOBILES S. A.
est fière de présenter au public haïtien

Good Year

GOOD YEAR, une conception complètement nouvelle en matière de pneu.

GOOD YEAR, le pneu dont la caresse est en cordes de Polyester, ceinturé de fibre de verre.

Exigez GOOD YEAR, le pneu de durée imbattable

Exigez GOOD YEAR, à la société Haïtienne d'Automobile.

L'ATELIER

INSTITUT DE DESSIN ET DE PEINTURE

33, Rue José Marty et Bellevue, 33

Boîte postale 181 — Port-au-Prince, Haïti W.I. — Téléphone : 2-4525

GALERIE D'ART — Studio NEHEMY

Cours de Dessin, de Peinture et d'Histoire de l'art

Ouvert tous les jours de 8 h à 6h p.m.

Dimanche et jours fériés sur rendez-vous

• Tableaux des meilleurs artistes du pays

Utilisez les chaises THONET de qualité supérieure,
en vente à la

TIPCO

Place Geffrard.

Achetez à la SHEICA ou
à la TIPCO : Mosaïques,
Céramiques, les plus jolis
coloris.

Machines à coudre LA
MADONA parmi les tou-

tes meilleures sur place.

Plus de « black out »
grâce aux Lampes à Ke-
rosene 200, 350, et 500
bougies en vente à la TIP-
CO, Place Geffrard.

La Pharmacie de la Santé

Vend ses produits à bon marché

Très disposée

A vous aider

Toujours avec célérité

Au 113 de la Rue Pavée

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Tel. 2-2086

PROFIL D'UNE ANTENNE PEDAGOGIQUE

par Michèle Montas

«Regarde-moi, je vole». L'oiseau de papier guidé par une petite main brune quitte le tableau de feutre et le toit de la chaumière de bristol et se pose fièrement sur la poitrine d'un petit bout d'homme. «Qui veut être le chat ? » Nancy Ménard, l'institutrice calme avec un sourire l'envolée de mains qui s'agitent et le pépiement de volière. Elle tend le chat de papier à une frêle et timide fillette qui d'une voix grave articule : «Moi je cours très vite». «Tu cours vite, reprend l'oiseau claironnant, mais tu ne voles pas». La leçon de langage du cours préparatoire I à l'Ecole Sainte Famille des Cayes est une expérience unique quand on a, comme moi, été formé à l'école traditionnelle haïtienne où l'on ne parle que pour chantonner en chœur sur commande une ritournelle de mots appris par cœur.

Cette ritournelle, on l'entend pourtant encore dans les écoles primaires des Cayes, malgré l'accent mis actuellement par l'inspecteur scolaire du district des Cayes, M. Roger Lamour, et, depuis quatre ans par les membres de la Mission Pédagogique Française aux Cayes, sur une pédagogie active, à tous les niveaux. On l'entend, même dans des écoles qui, comme la Sainte Famille, ont adopté au niveau du préparatoire la nouvelle Méthode de la Mission ou une méthode mixte mettant l'accent sur les activités d'éveil chez l'enfant et un apprentissage du français comme langue

non-maternelle. A l'Ecole la Providence, dans la classe de Thérèse La Victoire, quelques élèves racontent et expliquent en un français simple et clair les mésaventures de Tito et Bim. Ils donnent chacun les différents ingrédients - du lait à la cannelle - qu'utilise leur mère, tout comme celle de Tito, pour préparer la «panade». A côté, une classe de 8e annonce en chœur une leçon d'histoire d'Haiti, dans ce même refrain monocorde qui a bercé tant de générations d'haitiens.

L'ancienne tradition pédagogique basée sur la discipline stricte et la mémorisation est lentement grignotée aux Cayes par la prise de conscience de directeurs d'écoles et d'instituteurs. Ils notent les failles profondes d'un système d'éducation qui a dans le passé étouffé chez l'enfant tout sens de l'initiative et a souvent dégoûté l'élève de l'école. Près de 165 instituteurs de tous les niveaux, venant d'écoles nationales, ou congrégationnistes-nationales, d'écoles privées laïques ou d'écoles de mission, se sont portés volontaires à un recyclage systématique organisé depuis le 16 novembre dernier aux Cayes par l'Inspecteur Lamour.

FORMATION DE MAITRES

Ces cours et séminaires des vendredi et samedi sont souvent davantage des cours de formation que de perfectionnement, nous souligne l'Inspecteur Lamour. Quelques instituteurs, particulièrement dans les 36 écoles de missions épiscopales, adventistes et baptistes n'ont virtuellement aucune préparation professionnelle. Les instituteurs les moins qualifiés se retrouvent surtout, comme dans les autres régions du pays, au niveau des deux premières années de l'école primaire. On entend souvent cette hérésie très haitienne au sujet d'un élément médiocre aspirant à être enseignant : «Il pourra toujours faire une petite classe».

La solution simpliste serait sans doute d'épurer les rangs et de garder les instituteurs les mieux qualifiés, mais le district des

Cayes doit faire face à une situation commune sans doute à toutes les villes de province, celle de l'exode des maîtres. Certains, incapables de faire vivre leur famille sur des salaires mensuels moyens de \$ 55 quittent l'enseignement, d'autres émigrent vers Port-au-Prince ou l'étranger. Il faut donc former, nous déclare l'Inspecteur, ceux qui veulent rester, pour faire face à l'effectif monstre de 13.600 élèves dans les 419 écoles urbaines du district.

Les cinq coopérants français de l'Antenne Pédagogique des Cayes assument les cours de français à ce projet de recyclage de deux ans d'instituteurs à tous les niveaux. La tâche leur est familière. Depuis quatre ans, l'Antenne des Cayes organise des stages en français, calcul et dans les activités d'éveil, pour les instituteurs des cours préparatoires I et II dans les districts des Cayes, de Coteaux et d'Aquin.

95% des enseignants en cours préparatoire sont recyclés en français et calcul nous dit Serge Kuhn, coopérant civil en charge de l'Antenne. Serge Kuhn qui, après son service de deux ans comme coopérant militaire a choisi de rester aux Cayes, garde au pays du «bon Dieu bon» une vision résolument optimiste de son travail. Il pense que plus de 50% de ces instituteurs du préparatoire recyclés aux Cayes sont compétents et peuvent appliquer de façon efficace une méthode active.

LES STAGES

L'Antenne a organisé en 1974, 9 stages dans la région. Ces stages concrets centrés sur l'enseignement du français comme langue non maternelle s'échelonnent en général sur trois semaines, dont quinze jours de français et une semaine de calcul. Durant ces périodes, la Mission Pédagogique Française assume la majorité des frais de l'instituteur : frais de déplacement pour ceux qui viennent de loin et une indemnité de \$ 1.50 par jour, par instituteur. La Mission prend aussi à sa charge une indemnité de \$ 1.00 par jour, payée au remplaçant de chaque participant au stage.

Le bilan de ces stages est difficile à établir, reconnaît Serge Kuhn, bien qu'un progrès réel ait été enregistré en quatre ans, dans l'effectif des classes par exemple, passé de 75 à 80 élèves par classe à une moyenne de cinquante, plus propice à un enseignement valable.

La plupart des instituteurs ont cependant du mal à s'adapter, au début, à la méthode active. Il est pratiquement impossible aux cinq coopérants travaillant aux Cayes de suivre le travail de tous les instituteurs recyclés enseignant aux Cayes ou en dehors de la ville et de les aider s'ils le désirent. La moindre pluie transforme les passes d'eau sur les routes cahoteuses en rivières infranchissables et les coopérants ne peuvent visiter qu'irrégulièrement les écoles de Torbeck, Béraud, Chantal, Ducis, Arniquet, St. Jean du Sud, Camp Perrin et Maniche.

Certains enseignants mal payés jugent la méthode active trop pénible et retournent aux méthodes traditionnelles. D'autres utilisent à leur manière les figurines de feutres de la méthode Frère Jacques sans pour autant déboucher sur la lecture. Serge Kuhn note en particulier une certaine résistance à la méthode active parmi les instituteurs âgés. Le travail de conscientisation est souvent incomplet, dit-il, et la motivation manque chez des instituteurs qui considèrent l'enseignement au préparatoire dégradant.

LA METHODE ACTIVE

A leur arrivée aux Cayes, il y a quatre ans, les jeunes coopérants trouvent la méthode des Frères de l'Instruction Chrétienne généralisée, avec dans certaines classes l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à partir du manuel *Ti Malice* de Madame Jacqueline Turian Cardozo.

Actuellement, sur 22 classes préparatoires dans quinze écoles nationales, nationales-congréganistes et privées, de la ville même des Cayes, on trouve quatre classes utilisant la méthode tra-

ditionnelle des Frères de l'Instruction Chrétienne et quatre classes utilisant le livret Ti Malice.

Huit classes ont adopté une méthode mixte plaçant l'accent sur l'expression orale plutôt que sur la mémorisation et axée sur la participation de l'élève. Le livre «Tito et Bim» utilisé dans ces classes a été choisi par les instituteurs des Cayes à partir de plusieurs manuels pour le préparatoire que leur proposaient les coopérants. Pour le CPII, ces enseignants choisissent aussi souvent «Le Français au Cours Préparatoire» de Macaire, sur la recommandation de l'Inspecteur Lamour et de M. Fritz Dorsainville, Directeur Général de l'Enseignement primaire. Ce dernier ouvrage, orienté vers l'Afrique, tout comme le «Tito et Bim» des Editions de l'École, est plus adaptable, nous souligne l'Inspecteur Lamour au milieu haïtien, mais a provoqué au début, ajoute-t-il avec un sourire, les vives protestations de certains instituteurs des Cayes qui s'élevaient contre ce retour forcé à l'Afrique.

Deux classes utilisent à la fois les figurines de carton sur tableau de feutre de «Frères Jacques», la première méthode préconisée par le Mission Pédagogique Française, et le livret Tito et Bim. Une classe utilise la méthode de Frères Jacques pour l'expression orale et l'allie à une méthode traditionnelle.

Depuis octobre, trois classes suivent enfin aux Cayes, sous la direction d'une institutrice haïtienne assistée d'un coopérant français la nouvelle méthode préparée par une commission france-haïtienne pour le Préparatoire I. Basée sur les mots les plus courant du français haïtien et à partir de figurines haïtiani-sées, la méthode, dans son aspect d'apprentissage du français pour des enfants créolisants, incite surtout à l'expression orale. Les notions et les symboles de «plus grand que» et de «plus petit que», que l'écolier haïtien ne comprend souvent que quatre ou cinq ans plus tard, les jeux de nombres, alternant avec les activités de plein air au rythme du tambour. L'éveil de l'enfant

à lui-même — à sa gauche ou à sa droite, aux objets qui l'entourent — son apprentissage des nombres ou des mots, à partir d'objets familiers — bouchons de bouteilles de cola, cordes et callebasses peintes — l'encouragement individuel que reçoit chaque élève de parler, frappent lorsqu'on a été systématiquement anesthésié par l'école traditionnelle qui encourage au contraire l'uniformité et tue dans l'oeuf, l'esprit critique.

La méthode de la Mission, améliorée par les suggestions d'instituteurs ou de coopérants travaillant sur le terrain, touchera l'année prochaine six classes de Préparatoire I aux Cayes. La méthode pour le préparatoire II actuellement en élaboration sera suivie pour les trois classes pilotes par les mêmes institutrices.

LA LANGUE

«Main droite sur l'épaule droite», «Les deux mains sur la tête» «Les mains sur la table», «Les mains sous la table». Les petites mains brunes qui suivaient avec précision les ordres brefs et rapides de Nancy Ménard hésitent. L'institutrice appuie sur les mots «sur» et «sous». Quelques mains reprennent leur danse. Un garçonnet s'agite, d'un des bancs miniature et souffle en créole à un de ses camarades qui attend un peu confus : «en haut» puis «en bas». Le problème de la langue qui me hantait depuis le début de mon séjour aux Cayes fait de nouveau surface et ironiquement en dehors d'une leçon de langage proprement dite. Ces enfants de cinq ans qui semblaient se situer parfaitement par rapport à eux-mêmes et aux objets qui les entourent confondaient deux mots. Prononcés à l'haitienne, «sous» et «sur» pour des oreilles de jeunes créolisants signifient «au dessus de» par opposition à «en bas» (au-dessous de). Le détail est sans doute infime mais répond à des préoccupations très actuelles en Haiti.

Les enfants des classes pilotes ou des classes mixtes le plus souvent de milieux pauvres, strictement créolisants, parlent en phrases françaises simples, mais comme ceux de l'école traditionnelle, ils font trop souvent l'apprentissage de cette langue étrangère à

travers des maîtres qui s'expriment mal en français conventionnel. Le problème n'est sans doute pas crucial dans les classes pilotes actuelles menées par des instituteurs comparativement qualifiés. Mais dans certaines écoles visitées, la prononciation du u, du e ou de l'r n'est pas rectifiée et la phrase française semble se créoliser. Ce problème a toujours été d'ailleurs une des causes de l'échec de l'enseignement en français face à une langue mère au vocabulaire périlleusement proche. Le danger : la création d'une langue anarchique et bâtarde ayant perdu la structure créole et devenue incompréhensible à une oreille strictement francophone. L'échec de l'enseignement traditionnel du français est tacitement avoué aux Cayes dans certaines écoles religieuses qui enseignent, depuis quelques temps la catéchèse en créole.

Les enseignants s'ils reconnaissent pour la plupart un problème de langue au niveau de leurs élèves, n'admettent pas en matière de français leurs propres lacunes et leurs difficultés. Ils sont nettement moins motivés que leurs écoliers pour l'apprentissage d'une langue qu'ils prétendent connaître.

Serge Kuhn qui suit aux Cayes depuis quatre ans le travail de la Mission est plus sensibilisé que d'autres coopérants aux questions de bilinguisme. Originaire de la région de Carcassonne, et le seul des cinq coopérants des Cayes à s'exprimer en créole, il compare souvent la situation français-créole en Haiti à son apprentissage du français à l'école à partir de sa langue occitane familiale. Il pense qu'à travers la méthode mise récemment en vigueur, le maître fera en même temps que l'élève qu'il forme un certain apprentissage de la langue, et que deux ans d'enseignement du français au Préparatoire suffisent pour que l'élève maîtrise cet outil de travail, même s'il est, après ces deux ans, réintégré dans le circuit traditionnel.

Il est trop tôt pour évaluer les résultats de l'enseignement du français par la nouvelle méthode. Cependant, dans le contexte du choix fait par l'Education Nationale Haitienne du français comme

langue d'enseignement, la méthode active telle que je l'ai brièvement entrevue dans les trois classes pilotes des Cayes et dans les classes mixtes mène bien plus spontanément et bien plus efficacement que l'école traditionnelle, à l'expression et à la compréhension du français. Les institutrices nous disent utiliser rarement le créole même pour des notions réputées difficiles.

DERRIÈRE UNE METHODE, DES HOMMES

Devant certains échecs, je me suis parfois demandé si l'école brimant la personnalité et véhiculant des connaissances mal digérées ou mal intégrées à la vie, n'était pas, à la limite, néfaste et j'apprécie plus que tout autre chose la place importante faite dans les classes pilotes à l'éveil de l'intelligence. Mais je n'ai pu m'empêcher de noter dans l'application des méthodes pédagogiques, des différences sensibles en fonction des instituteurs.

L'une des classes pilotes visitées m'a semblé, en non-initiée, peu différente d'une classe traditionnelle ; l'institutrice revêche et stricte transformait les jeux de « bouchons de cola » peints fournis par la mission et partie intégrante de l'apprentissage du calcul, en exercice d'organisation militaire, rappelant ses élèves à l'ordre d'un ton sec.

Les trois coopérants arrivés aux Cayes en septembre et qui guident les classes pilotes ont tendance eux aussi parfois à tâtonner. La méthode en est à sa première année d'application et elle est aussi neuve pour eux que pour leurs homologues haïtiens. Bien que la plupart d'entre eux soient normaliens et que tous aient enseigné en France, certains aspects de la méthode active elle-même, pédagogiquement à l'avant-garde en France sont pour certains relativement inconnus. De plus, la grande majorité des coopérants militaires travaillant à travers le pays connaissent mal le milieu et les méandres de la mentalité haïtienne avant leur deuxième—et dernière année de service. Certes, les dirigeants de la Mission à Port-au-Prince essaient d'allier le travail de coopérants militai-

res à celui des coopérants civils dont les contrats sont plus longs et renouvelables mais la supériorité numérique des coopérants militaires est sans doute, une des grandes faiblesses internes de la Mission.

Joseph Poirier en est à sa deuxième année de service aux Cayes. Son contrat se termine en juin. Serge Kuhn y est depuis quatre ans. Patients à l'image de cette ville plate et calme, ils vivent tous les deux un peu au rythme cayen. Ils connaissent bien la ville et les gens, mais malgré d'excellents rapports avec les instituteurs des Cayes, ils vivent beaucoup entre eux et ont peu d'amis : les jeunes haïtiens préparés ne restent pas longtemps aux Cayes. La majeure partie du temps des cinq coopérants semble prise par leur travail : suivre les classes, recevoir les instituteurs, organiser les stages. L'antenne occupe depuis octobre un nouveau local avec de vastes salles de travail et une bibliothèque de 300 ouvrages : livres de poche, ouvrages d'enseignement et albums d'enfants disponibles aux enseignants et à leurs élèves. L'Antenne organise aussi chaque semaine une séance de cinéma pour les normaliens et quelques invités à partir de films fournis par l'Institut Français d'Haïti.

Leurs loisirs : d'épisodiques séances de cinéma dans l'unique salle de la ville, des excursions le dimanche dans la très belle campagne cayenne et le soir, des réunions entre eux : les cinq coopérants et la jeune femme de Poirier, Maryse, arrivée elle aussi en septembre dernier.

AU DELA D'UNE ANTENNE

Chaque antenne vit au rythme d'hommes, français et haïtiens, qui l'animent. Mais l'orientation générale et l'efficacité du travail des coopérants, ceux des Cayes comme ceux d'autres antennes, et en général les tâches fragmentaires des techniciens étrangers quelle que soit leur nationalité dépendent essentiellement de structures locales.

La Mission pédagogique française accomplit un travail immense de formation de cadres. Mais que vaut cette formation de cadres si elle débouche sur une fuite continue de cerveaux ? On se souvient qu'ironiquement l'ONU, il y a à peine quinze ans, recrutait pour l'Afrique en quête de cadres, des enseignants haitiens. Le problème de salaires des instituteurs, les conditions de travail difficiles, les moyens limités de l'Education Nationale haitienne qui reçoit moins de 13% du budget de la République, la structure des programmes malgré la réforme d'octobre 72, la carence d'ouvrages haitiens pour les écoles, la nomination de maîtres non qualifiés, les heures nettement insuffisantes de cours à tous les niveaux, sont des problèmes haitiens à résoudre, par les services responsables à travers une politique générale de l'enseignement. Sans certaines réformes, l'excellent travail de coopérants français et aussi celui d'enseignants haitiens qualifiés se résumera au «laver mains suyé à tè» (*) de la sagesse populaire.

(*) «Se laver les mains pour ensuite les essuyer par terre».

**GALERIE
HERVÉ MEHU**
PEINTURES - SCULPTURES
RUE PAN AMERICAINE No. 35
PETION-VILLE

expose en permanence une collection d'oeuvres des plus grands peintres primitifs haitiens. Amateurs, connaisseurs, ou tout simplement curieux d'art et de peinture, passez à la Galerie d'Art de Pétion-Ville admirer ces tableaux qui étonnent les touristes du monde entier.

Hervé MEHU
Directeur

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondé en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1889-1964)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

57, Rue des Césars, 57

Tel. 2-0710

Port-au-Prince

GLISSEZ-VOUS DANS LA
FRAICHEUR BIENFAISANTE
D'UN CONDITIONNEUR D'AIR
WESTINGHOUSE

Téléphone 2-2092

BOUCARD & Co. — Distributeur

Le Centre d'Art

BERCEAU DE L'ART HAITIEN

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et
d'objets d'Art.

Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.

D'AVANCE, BIENVENUE A TOUS.

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITÉ PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute irritation et inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau
toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & CO.

Distributeur Exclusif

REGIE DU TABAC

Voilà enfin des Cigares merveilleux

COURONNE

VEVEY

PALME

POPULAIRE

CREME

AGENCE DE VOYAGES 35, Avenue Marie Jeanne, 35
Cité de l'Exposition

IBO-TOURS

Port-au-Prince, Haiti

Commerçants, Etudiants, Résidents, Touristes pour
un service rapide, pour un voyage sans problème
voyez IBO-TOURS où un personnel courtois et
entraîné vous aidera à éliminer tous vos soucis.

IBO-TOURS : Compétence Sérieux Rapidité

LES PATES ALIMENTAIRES

« C O Q »

JEAN BARTHE

AVENUE DESSALINES

Coquilles — Coudes — Spaghetti — Coudes Côtelés
Nouilles — Lettres Rondelles — Chiffres — Fidelini est
en sachet de 1/2 et 1#

AGENCE DE VOYAGES

55, Avenue Marie Jeanne, 35

Cité de l'Exposition

IBO - TOURS

Port-au-Prince, Haiti

Commerçants, Etudiants, Résidents, Touristes pour
un service rapide, pour un voyage sans problème
voyez IBO-TOURS où un personnel courtois et
entraîné vous aidera à éliminer tous vos soucis.

IBO-TOURS : Compétence Sérieux Rapidité

Banque

Nationale

De la

République

D'Haïti

(**DEPARTEMENT COMMERCIAL**)

a inauguré le 26 novembre 1951 son service de :

LOCATION DE COFFRES - FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDEPENDANCE

ET EN TOUTE SECURITE

AVEC DISCRETION

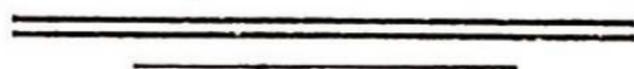
ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE
et votre PATRONAGE.**

ECONOMIE

SCIENCES

ET DEVELOPPEMENT



10 ANS D' ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET HAITI (*)

La France est le deuxième client et le quatrième fournisseur d'Haiti. Les liens commerciaux entre les deux pays sont anciens grâce aux achats traditionnels de produits haitiens appréciés en France, tels le café ou les huiles essentielles. Le bénéficiaire incontestable de ces échanges a toujours été Haiti.

Dix ans ont suffi pour changer cette situation. On a assisté, ces dernières années, à la dégradation et à la disparition progressive du profit que tirait Haiti de ses échanges avec la France. Deux chiffres donnent la mesure de cette évolution : en 1964, le taux de couverture de nos importations en provenance d'Haiti par nos exportations à destination de ce pays était de 36%, soit un gain de 14 Millions de francs (\$ 2.978.723,4) en faveur d'Haiti. En 1973, le redressement de nos ventes et la stagnation des ventes haitiennes permettaient d'élever ce taux à 92%, ce qui ne laissait plus pour Haiti qu'un solde de 2,3 Millions de francs. (\$ 489.361,7).

(*) Cet article a été écrit par un coopérant français actuellement de retour en France après 2 ans de service en Haïti.

Ce phénomène est caractéristique de ce qu'on appelle aujourd'hui la dégradation des termes de l'échange. D'un côté, les ventes haïtiennes se cantonnent dans les produits agricoles et s'essouffent à cause d'une concurrence internationale très vive ; de l'autre, nos produits connaissent des progressions satisfaisantes et ils sont proposés à des prix toujours plus élevés puisqu'il s'agit de produits manufacturés.

En 1963, la France achetait près de 17 Millions de francs (\$ 3.617.021,2) de produits haïtiens. Dix ans après, ce chiffre s'élevait à 32,6 Millions, (\$ 6.936.170,2) soit une augmentation de 92%. L'accroissement de nos importations a suivi un rythme très irrégulier. Il a connu des progressions rapides (1964 : + 34%) et plusieurs périodes de régressions (1967 : - 8% ; 1971 : - 6%). Depuis deux ans, l'accroissement semble avoir repris un rythme plus conforme aux réelles possibilités d'échanges entre les deux pays (1972 : + 10% ; 1973 : + 7 %). Cette croissance en accordéon s'explique par la faible diversité des exportations haïtiennes et par les aléas conjoncturels que connaissent les prix du café.

DIVERSIFICATION

En 1973, deux produits réalisent à eux seuls 89% du montant de nos achats en Haïti : le café pour 66% et les huiles essentielles pour 23%. Cette structure est caractéristique de nombreux pays en voie de développement, qui ne proposent qu'un ou parfois deux produits agricoles en échange des produits industriels qu'ils sont obligés d'acquérir à l'extérieur.

Le rapport des ventes de café, malgré une année heureuse en 1965, a peu varié depuis dix ans. Comme beaucoup de produits agricoles du tiers monde, il connaît des fluctuations importantes qui interdisent au pays d'escompter un accroissement régulier des ressources de ses exportations. La récente régression des cours du café mettra à jour une nouvelle fois cette année la vulnérabilité du commerce extérieur haïtien.

L'amélioration de cette situation exige de trouver de nouveaux domaines où pourrait s'exercer l'effort des exportateurs pour parvenir à une plus grande diversification du commerce avec la France. Nous pouvons émettre deux idées qui laissent bien entendu un champ très vaste pour d'autres initiatives, mais qui paraissent avoir l'avantage de pouvoir se concrétiser rapidement.

Haiti produit une très grande variété de légumes qui poussent habituellement dans des climats tempérés et qui, sont très recherchés dans la plupart des Iles des Caraïbes. La Martinique et la Guadeloupe sont démunies de ces produits et elles importent de l'extérieur la quasi totalité de leur consommation. Pendant les mois d'été, les achats se font en métropole alors que durant le reste de l'année les légumes sont achetés dans les pays d'Amérique du Sud. L'effort local se limiterait à réaliser un calibrage et un conditionnement satisfaisant de ces produits. Si ce travail était accompli, des importateurs guadeloupéens sont déjà venus en Haiti pour affirmer que leur préférence se porterait alors sur les produits haitiens malgré les liens commerciaux qui les unissent déjà pour des produits identiques en Amérique du Sud.

Haiti bénéficie des préférences tarifaires généralisées qui ont été instaurées dans le cadre de la Communauté Economique Européenne. Une délégation de la Commission de la CEE est venue en Haiti en juillet dernier pour en expliquer le mécanisme. Ces préférences permettent l'introduction dans la Communauté, en franchise de taxes, des produits originaires d'Haiti. Cela inclut les articles en sisal, les objets d'artisanat et la majorité des produits manufacturés. Depuis trois ans on connaît l'accroissement rapide des usines d'assemblage qui fabriquent des produits à destination du marché américain. Certains de ces produits bénéficieraient des préférences à leur entrée en France et trouveraient aisément des débouchés dans notre pays. Malgré le coût du frêt qui les pénaliserait, leur faible prix de revient leur permettrait de rester concurrentiels sur notre marché.

BALANCE COMMERCIALE

La Secrétairerie d'Etat au Commerce et à l'Industrie a déjà réalisé un recensement des produits qui pourraient aisément être fabriqués sur place en utilisant soit des produits locaux, soit des produits importés (cf Bulletin mensuel juin 1974 — Vol I No. 1). Il faudrait maintenant rechercher des partenaires français qui se chargeraient de la distribution de ces produits en France ou pourraient simultanément inciter des investissements français à s'implanter en Haiti. Malgré les mesures favorables qui existent déjà pour les entreprises nouvelles et la garantie dont bénéficient les investissements français, il faudrait faciliter les implantations en offrant une infrastructure à l'exemple de la zone industrielle en cours d'élaboration.

En 1963, la France exportait vers Haiti pour un montant de 6.528.000 francs (\$ 1.388.936,1) de produits français. Ce même chiffre s'élevait à 30.276.000 (\$ 6.441.702,1) en 1973, soit une progression de 36,3%. L'accroissement de nos exportations s'est maintenu durant ces dix dernières années à un taux élevé proche de 20% l'an, atteignant même en 1970 plus de 48%. Seule la période de 1965 à 1968 a connu une légère régression.

A l'inverse de nos importations en provenance d'Haiti, nos exportations se caractérisent par une grande diversité. Même si deux produits se dégagent (fer, fonte, acier — voitures), aucun produit ne dépasse plus de 20% du total de nos exportations. Cette structure est saine puisque, si la position d'un produit se détériore sur une année, notre diversité permet de jouer sur les autres produits pour assurer la stabilité de nos ventes. C'est la vente de nos voitures qui a permis en grande partie le rétablissement de notre balance commerciale avec Haiti. Le montant de nos exportations d'automobiles est passé de 576.000 francs (\$ 122.553,19) en 1963 à 5.369.000 francs (\$ 1.142.340,4) en 1973. D'autres produits ont connu des progressions très satisfaisantes, comme les chaussures, la machinerie et le gros équipement. Quant aux autres, ils ont toujours maintenu une bonne progression.

L'analyse de la structure de nos exportations vers Haiti souligne l'importance considérable des produits de consommation courante et la faiblesse d'achat de biens d'équipement. Il existe même une prépondérance d'articles que l'on peut considérer de luxe, comme les vins, les spiritueux, la parfumerie, les chaussures et les voitures.

Depuis la montée brutale des produits pétroliers, la France a décidé un effort important d'exportation pour redresser sa balance commerciale. Aucun marché ne doit être négligé et nous devons accroître notre effort en Haiti. Nos produits ont ressenti, durant la fin de l'année 1973, le bas prix du dollar qui les rendait moins concurrentiels. Le dollar ayant retrouvé un taux plus conforme à sa valeur réelle, la concurrence est aujourd'hui plus égale.

Vis-à-vis de la clientèle haitienne, nous bénéficions d'un préjugé favorable et nos produits sont sur ce marché synonyme de qualité. De plus, il existe une correspondance certaine entre le goût haitien et le goût français, due aux liens culturels qui nous unissent.

Conscients des difficultés présentes d'Haiti sur le plan de ses échanges extérieurs, nous devons prévoir que des mesures restrictives seront prises par les autorités haitienens dans le domaine de l'importation de certains produits qui ne sont pas de première nécessité pour le développement du pays. Les nouvelles taxes à l'importation des voitures, qui viennent d'être adoptées par le gouvernement sont les premiers signes de cette tendance.

BIENS D'EQUIPEMENT

Notre effort va porter sur les biens d'équipement que le pays sera amené à acquérir dans le cadre de sa politique de développement. Outre la qualité et la compétitivité de nos produits, nous pouvons assurer la mise en place de ces matériels par des ingénieurs francophones. Cette communauté de langue permet aisément la formation des ingénieurs chargés de s'en servir et une plus grande facilité pour la résolution des problèmes qui surgi-

raient dans leur exploitation. Nous avons ainsi des atouts qui permettent l'instauration de liens économiques toujours plus étroits entre les deux pays.

L'évolution récente des échanges commerciaux franco-haitiens montre un redressement rapide de la position française. Elle risque de conduire à un renversement complet de la situation qui a prévalu jusqu'alors et qui permettait à Haiti d'être le bénéficiaire de nos transactions commerciales. Demain, la France vendra plus qu'elle n'achètera en Haiti. Si nous pouvons nous féliciter de cette amélioration, nous restons conscients des dangers qu'elle représente. Il est souhaitable que nos échanges se développent dans l'équilibre. L'accroissement de nos ventes restera limité si nous n'aidons pas Haiti à trouver les moyens d'acquérir nos produits. La meilleure solution reste un développement de nos achats. Elle exige, comme nous l'avons vu, une diversification des produits qui pourraient nous être proposés. La presse haïtienne a récemment évoqué l'existence de gisements miniers importants. Voilà un domaine où nos intérêts se rejoignent et pour lequel notre pays pourrait devenir un client important.

III — COMMERCE AVEC LA FRANCE

Balance commerciale Franco-haitienne (en milliers de Francs)

	1963-1966 Moyenne	1967-70 Moyenne	1971	1972	1973
Exportations françaises	7623	12575	21460	25165	30276
% Acct s/ année précéd.			+ 14	+ 17	+ 20
Importations françaises	22425	25178	25260	27780	32638
% Acct s/ année précéd.			-- 6	+ 10	+ 20
Solde balance commerciale	- 14802	- 12603	- 3800	- 2615	- 2362
Taux couverture Import / Export	34 %	50 %	85 %	90 %	92 %

Pour faire

bonne

Impression

rien

ne

vaut

L'IMPRESSION

HENRI

DESCHAMPS

Téléphone : 2-2215

2-2216

Ford est un nom connu dans le monde entier.
Depuis de nombreuses decennies F O R D est synonyme
de solidité et de rapidité.

vous avez besoin d'un véhicule automobile, et bien,
adressez-vous à F O R D.

Remettez-vous à une maison qui a l'expérience
des véhicules automobiles, qui vous assure un service
stable et qui met à votre disposition un stock de pièces
de rechange constamment renouvelé.

Voyez la maison LUCIANI, BEHRMANN & CO,
Distributrice pour Haiti des produits
FORD MOTOR CORPORATION.

Commerçant, étudiants, résidents, touristes pour vos
voyages, achetez vos tickets à

CAP-TRAVEL SERVICE

Un personnel courtois et entraîné y est à votre entière
disposition.

CAP-TRAVEL SERVICE

Compétence, Sérieux, Rapidité.

Agence de Voyage

15, Avenue Marie-Jeanne

Cité de l'Exposition

Port-au-Prince

RODOLPHE SOLAGES

Propriétaire du

« MARKET ST. PIERRE »

Angle des rues Darguin et Grégoire,
Pétionville

vous offre les articles suivants :

Provisions alimentaires, Poissons,
Volailles, crustacés.

Boucherie — Charcuterie — (Self-Service)

HAITI ET LA VIIème CONFERENCE GEOLOGIQUE DES CARAIBES

Pendant la période du 30 juin au 13 juillet 1974, l'île de la Guadeloupe a accueilli un grand nombre de personnalités du monde scientifique pour la plupart des géologues, des géophysiciens, des vulcanologues, des prospecteurs.

Ils s'étaient donnés rendez-vous pour la VIIe conférence géologique des Caraïbes. Cette région comprend, comme on le sait, les Grandes et les petites Antilles, la bordure Nord de l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale, le Mexique, le golfe du Mexique, la rive de la Barbade.

Toutes les disciplines des Sciences de la Terre ont fait l'objet de communications suivies de débats très animés entre les délégués des différents pays concernés. C'est ainsi que les thèmes suivants ont été abordés :

— La géologie générale, régionale et la stratigraphie étant le support des autres disciplines ont été les premiers sujets traités.

COMMERCE AVEC LA FRANCE

Principaux Produits

I Exportations Françaises (en milliers de Francs)

	1970		1971		1972		1973	
	Valeur	% Total	Valeur	% Total	Valeur	% Total	Valeur	% Total
Vins et spiritueux	739	3,9	981	4,5	1229	4,8	1397	4,6
Produits pharmaceutiques	1034	5,4	1173	5,4	1880	7,4	1394	4,6
Parfumerie	2191	11,6	2089	9,7	2588	10,2	2501	8,2
Livres	1695	8,9	1628	7,5	2162	8,5	2306	7,6
Chaussures	1027	5,4	1901	8,8	1981	7,8	1690	5,5
Fer - Fonte - Acier	3562	18,8	1886	8,7	2554	13,7	5752	18,9
Machinerie et Equipement	472	2,5	1519	7,0	989	3,9	1794	5,9
Voitures	2321	12,3	4290	19,9	4108	16,3	5369	17,7
TOTAL		69 %		72%		73 %		73 %

II Importations Françaises (en milliers de Francs)

Ecorces d'oranges	1059	3,9	2247	8,8	1359	4,8	739	2,2
Café	18003	67,2	17322	68,5	18137	65,2	21570	66,0
Matières p. la teinture	312	1,1	628	2,4	564	2,0	590	1,8
Huiles Essentielles	5896	22,0	4196	16,6	7331	26,0	7822	23,0
TOTAL		94 %		97 %		99 %		93 %

Source : Statistiques Françaises

- La théorie de la dérive des continents et de la tectonique des plaques appliquées aux Caraïbes. Ce deuxième thème constitue un nouvel outil pour l'étude et l'interprétation de la structure générale de cette région.
- Géologie et géophysique marines. Ces deux disciplines que l'on peut aujourd'hui aborder grâce aux moyens d'investigation modernes fournissent l'indispensable complément aux études menées sur le continent.
- Magmatisme et volcanisme sont deux thèmes qui ont été particulièrement développés en raison des phénomènes volcaniques actuels affectant les Petites Antilles : la Soufrière de la Guadeloupe dont la dernière éruption commencée en 1956 se poursuit encore par une activité fumerolienne spectaculaire.
- Géologie Appliquée.

Les études purement théoriques n'ont pas été les seules à être considérées au cours des travaux du congrès : les applications pratiques de la géologie ont également fait l'objet de nombreuses communications :

- Aménagements côtiers, exploitation des fonds marins et protection de la nature.
- Mise en valeur des ressources en eau.
- Recherche d'énergie géothermique.
- Problèmes de reconstruction d'une ville en zone sismique (Application au tremblement de terre de Managua en 1972)
- Recherche et prospection minière.
- Recherche et prospection pétrolière.

Haiti a participé aux travaux du congrès sous deux formes. D'une part par la présence d'une délégation et par deux communications scientifiques, d'autre part par sa géologie qui est amenée

à soulever et à éclairer de nombreux problèmes caraïbéens du fait de sa position centrale dans l'arc insulaire des grandes Antilles.

En ce qui concerne les communications, les problèmes de géologie générale et de géologie appliquée ont été envisagés :

- A. CHEILLETZ et J. F. LEWIS (1) ont abordé les problèmes des formations volcano - sédimentaires crétaées de la bordure méridionale du massif du Nord (région de Cerca la Source, Cerca Carangal, La Victoire). Cette étude fondamentale a amené, entre autres, les deux auteurs à localiser avec précision la faille de Los Posos souligné par la présence de sources thermominérales dans le village du même nom.
- La seconde communication (2) a consisté en la présentation d'un article explicatif de la carte des indices et gîtes minéraux connus jusqu'à aujourd'hui dans la République d'Haiti. Cette carte et la notice (3) l'accompagnant remplaceront les différentes occurrences minérales en fonction de leur environnement géologique.

A la faveur des différents exposés scientifiques, il est apparu clairement que la géologie des Caraïbes est loin d'être bien connue. Beaucoup de problèmes soulevés sont restés sans solution avec en particulier l'explication de la structure des Caraïbes à la lumière des schémas nouveaux apportés par la théorie des plaques. Il appartient aux différents chercheurs de reprendre les études dans leur pays respectif afin d'apporter au prochain congrès qui se tiendra dans trois ans dans les Antilles Néerlandaise des éléments nouveaux. Haiti pour sa part s'est engagé dans cette voie grâce à un renouveau dans l'étude de sa géologie restée trop longtemps en sommeil.

Mission d'Etudes des Gîtes Minéraux

Dominique ARTIGNAN

Alain CHEILLETZ

Jacques FELENC

Fritz PIERRE - LOUIS

Jean - Claude SAMAMA

BIBLIOGRAPHIE

(1) **Alain CHEILLETZ et John F. LEWIS**

Contribution à l'étude de la bordure méridionale du Massif du Nord-Nord-Est d'Haiti.

VII Conférence géologique des Caraïbes — Antilles Françaises — 30 Juin 12 Juillet 1974.

(2) **Alain CHEILLETZ et Jean-Claude SAMAMA.**

Les Gîtes Minéraux de la République d'Haiti et leur distribution Géologique.

VII Conférence géologique des Caraïbes — Antilles Françaises — 30 Juin 12 Juillet 1974.

(3) **Alain CHEILLETZ — Yves Le MAILLOUX—Jean-Claude SAMANA**
Inventaire et carte des gîtes minéraux d'Haiti — Sciences de la terre — Nancy.

NDLR : La suite de notre dossier Ile à Vache (Nos. 121 à 124). — Ecologie Végétale de l'Ile par Guy Robart — sera publiée au No. 126 de Conjonction.

**Voyagez
en**

Français...



Boeing 737

atterrissage doux !..

Liaisons au départ de Port au Prince

MIAMI - SAN JUAN (vois directs)

SAINT MARTIN - POINTE A PITRE

FORT DE FRANCE - PORT OF SPAIN GUYANES.

Boeing 747

le confort de l'espace !..

PARIS (Via POINTE A PITRE)

Transit direct sans formalités

AIR FRANCE

Horaires Vols AIR FRANCE

désservant Haiti

AF 350
Quotidien

Quotidien
AF 351

Fort de France

07 : 55 Dep 14 : 50

Miami

Pointe à Pitre

08 : 25 Arr 16 : 35

Port-au-Prince

09 : 00 Dep 17 : 05

St. Martin

09 : 40 Arr 19 : 15

San Juan

10 : 00 Dep 19 : 35

San Juan

10 : 45 Arr 20 : 20

St. Martin

11 : 05 Dep 20 : 40

Port-au-Prince

11 : 15 Arr 21 : 15

Pointe à Pitre

11 : 45 Dep 21 : 50

Miami

13 : 35 Arr 22 : 20

Fort de France

Port-au-Prince Paris via Pointe à Pitre

Mardi

Dep 17 : 05

de Port-au-Prince

Vendredi

Arr 13 : 25

Paris (Orly)

le lendemain

Samedi

Dep 17 : 05

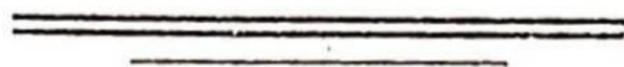
de Port-au-Prince

Arr 12 : 10

Paris (Orly)

le lendemain

LES LIVRES



PIERRE PLUCHON

A PROPOS D'UNE THESE DE

CHARLES FROSTIN :
HISTOIRE DE L'AUTONOMISME COLON
DE LA PARTIE FRANCAISE DE
SAINT - DOMINGUE AUX
VXIIème ET XVIIIème SIECLE
Contribution à l'étude du Sentiment Améri-
cain d'Indépendance. Thèse d'Etat présentée
devant l'Université de Paris I, le 28 juin 1972.
Service de reproduction des thèses Univer-
sité de Lille III, 856 pages photo-dactylogra-
phiées.

M. Charles FROSTIN, Maître de Conférence à la Faculté des Lettres de la Guadeloupe, vient de livrer au public que les choses antillaises intéressent, une histoire de l'autonomisme colon de la partie française de Saint-Domingue. Il y apporte, avec une vigueur toujours soutenue, un éclairage souvent original sur l'évolution du « patriotisme américain » ou, selon le côté où l'on penche, de la dégénérescence du sentiment national français chez les habitants de la Grande Ile.

On attendait cette thèse avec une impatience maintenant récompensée, car depuis quelques années M. Frostin nous fait apprécier sa façon de voir, dans des approches riches, nerveuses et variées de la vie à Saint-Domingue sous l'Ancien Régime.

« L'intervention britannique à Saint-Domingue en 1793 », (1964) analysait la livraison de l'île aux Anglais comme l'aboutissement logique de l'autonomisme colon pour lequel la trahison constituait la seule issue, l'avenir unique.

«**Les colons de Saint-Domingue et la métropole**» (1967) mettait en relief la vigueur de l'esprit d'autonomisme dans les années 1770, dont les moteurs essentiels étaient la revendication de la liberté commerciale par les habitants ainsi que la nécessité de ravitaillement, particulièrement aigue en période de guerre.

1971. «**Les Pontchartrain et la pénétration commerciale en Amérique espagnole (1690-1715)**» révélait la stratégie des ministres de la marine de Louis XIV pour qui la guerre de Succession d'Espagne offrait aux Français l'occasion rêvée d'investir le continent hispano-américain par la mer du Sud, Saint-Domingue et le Mississipi.

Après ces trois études «politiques» et, vraisemblablement dans un souci d'équilibre bien pesé, Charles Frostin faisait paraître trois publications «sociales» sur Saint-Domingue.

«**Angevins de modeste condition établis à Saint-Domingue**» (1970) présentait un tableau assez dur de la colonie à travers la correspondance de la famille Labry, Blancs industriels qui découvrent la face cachée du mythe de l'île à sucre, l'endettement des habitants, les difficultés de ravitaillement de la colonie, le problème insoluble à Saint-Domingue de l'éducation des enfants... etc.

«**Entre l'Anjou et Saint-Domingue : de l'ardoise au café**» (1970) comme un petit roman balzacien des îles, rapportait les déceptions et la réussite finale de Heuteloup, les échecs répétés de son beau-frère Sartre, en les enserrant dans une fresque de la colonie qui allait, de 1750 à 1791. Heuteloup connaît les difficultés des «Petits Blancs» à s'établir, mais aussi le jeu des solidarités provinciales, puis réussit dans la négoce, pratique l'interlope grâce aux «permissions» délivrées par le Gouverneur, enfin achète une habitation de 350.000 livres. Sartre, le malchanceux, gère l'habitation de son beau-frère, travaille comme une brute, s'efforce de croire au mirage qui l'a poussé à venir se faire fortune, se plaint de la solitude qui l'emprisonne, meurt sans avoir pu rembourser ses dettes.

«Les Enfants perdus de l'Etat ou la condition militaire à Saint-Domingue au XVIIIème siècle (1973) faisait apparaître l'anti-militarisme traditionnel du colon de la Grande Ile, mais aussi le mauvais recrutement, la misère, la désertion, des soldats à Saint-Domingue, ces «nègres-blancs» dans la tradition des Engagés.

Charles Frostin a appliqué la méthode qu'il avait utilisée dans ses publications, combinaison des analyses politique et sociale, à l'élaboration de sa thèse d'Etat. Aussi celle-ci déborde-t-elle la seule étude du sentiment américain d'indépendance pour présenter une véritable Histoire politique et sociale de la colonie de Saint-Domingue, des origines à 1770. Quand on sait qu'il n'existe toujours pas une Histoire Générale de l'ancienne «isle à sucre», on apprécie d'autant plus l'effort de M. Frostin, cette satisfaction engendrant immédiatement le regret qu'il n'ait pas poussé jusqu'en 1804. Car, finalement, la Constitution de Toussaint-Louverture et l'indépendance de Dessalines réalisaient le projet autonomiste mais par des hommes et des moyens différents.

Les articles cités plus haut faisaient largement appel aux correspondances administratives auxquelles Gabriel Debien et ses élèves s'attachant davantage au social qu'au politique, ont préféré les papiers privés, présumés plus vrais que les archives officielles. Dans sa thèse, là encore, Charles Frostin accentue son orientation. Sans mésestimer la valeur et la richesse des papiers de famille, il juge cependant qu'ils «ne peuvent donner, par eux-mêmes, qu'une vue limitée et souvent trompeuse de la situation politique».

«Une tâche prioritaire s'imposait, écrit-il, : aborder l'immense domaine des correspondances administratives jusqu'ici trop peu exploité, trop souvent sacrifié au témoignage des particuliers. Saint-Domingue nous a paru autre chose qu'une mosaïque «d'habitations», sorte de seigneureries indépendantes, et les monographies accumulées, si brillantes fussent-elles, ne sauraient rendre pleinement compte de son histoire. Il nous fallait un fil direc-

teur et en même temps, par-delà les colons, examiner le point de vue des Bureaux de Versailles et celui des fonctionnaires locaux. (1)

Cette utilisation massive des correspondances administratives fournit outre un «fil directeur», un jeu de miroirs où «l'histoire de Saint-Domingue et l'histoire métropolitaine s'éclairent ainsi réciproquement» car «étudiée en fonction des situations métropolitaines et inter-américaines l'histoire de l'autonomisme colon prend aussitôt une importance considérable». (2)

La qualité des diverses publications de Charles Frostin, sa méthode de travail où l'analyse dénude aussi bien le détail qu'elle reconstitue le cadre global, laissent bien augurer d'une thèse consacrée à un phénomène vaste et complexe, tantôt impereptible, tantôt détonant. L'historien lira avec satisfaction cette «Histoire de l'autonomisme colon», très documentée, très fouillée, vue sous tous les angles, et l'amateur y prendra du plaisir car dans cet énorme travail, le sérieux de la recherche n'alourdit jamais un style toujours vif et délié.

oOo

Au long de douze chapitres, Charles Frostin radiographie Saint-Domingue aux XVII^e. et XVIII^e. siècles, soulignant que des divers établissements européens de la Mer des Antilles, il fut celui qui connut l'histoire intérieure la plus agitée.

Tandis que la masse imposante des esclaves restait généralement passive, un tenace esprit d'insubordination ne cessa d'animer sa population blanche, des plus élevés, gros propriétaires d'habi-

(1) Charles FROSTIN — Histoire de l'autonomisme colon de la partie française de Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles, pp. VI, VII.

(2) Charles FROSTIN, op. cit., p. III

tations sucrières et arrogants, magistrats des Conseils supérieurs, jusqu'aux plus humbles, « insolents » gens de métiers et turbulents gens à gages. En temps de paix, « billets » clandestins, « placards » diffamatoires, « libelles » séditieux, attroupements en armes, « émotions », révoltes, en temps de guerre, refus des milices de combattre, capitulations, trahisons, appels à l'ennemi, Saint-Domingue donnait l'impression de vivre dans une fièvre permanente, en proie à l'obsession d'un séparatisme qu'interdisait la vigilance de l'autorité royale. Si les moins exaltés se contentaient de réclamer le droit pour la Colonie de s'administrer elle-même, à l'exemple du régime aussi envié qu'idéalisé des Antilles anglaises, une minorité agissante n'hésita pas, à plusieurs reprises, à comploter « un changement de domination », quelques « têtes chaudes » allant même jusqu'à envisager l'indépendance totale. (1)

Le fil des événements qui agitent la colonie corroborent on ne peut mieux le jugement sévère de Charles Frostin. Cela commence par le double jeu de Du Rausset, seigneur, propriétaire de La Tortue, qu'un séjour à la Bastille convainc de céder ses droits sur l'île flibustière, à la Compagnie des Indes Occidentales plutôt qu'au Roi d'Angleterre. Suit le soulèvement de 1670 qui voit le Nord et l'Ouest s'insurger contre l'interdiction de commercer avec les étrangers. Collusion, en 1676, des Dominguois avec les Hollandais, lesquels offrent à la Grande Ile un marché où exporter son tabac. Sédition de 1680 provoquée par la création du monopole de traite des esclaves en faveur de la Compagnie du Sénégal. Début de la contrebande avec la Jamaïque, puis, dans le cours du XVIIIe. siècle, avec la Nouvelle-Angleterre, qu'accompagnent épisodiquement des fuites vers les îles voisines. Manque d'esprit de résistance de la population civile du Nord lors des invasions espagnoles de 1691 et anglo-espagnole de 1695, au moment où le dé-

(1) Charles FROSTIN - op. cit., p. II

clin de la culture du tabac plonge la colonie dans un climat de crise économique et sociale. Le XVII^e. siècle atteint alors son terme : à la solidarité d'intérêts des colons avec les Hollandais et les Jamaïcains, succède celle qui va les lier jusqu'à la fin du XVIII^e. siècle aux gens de la Nouvelle Angleterre, aux Bostoniens. Ce siècle neuf développe l'industrialisation de l'agriculture avec l'indigo et surtout la canne et, sur le plan politique, assiste à l'entrée en scène des Conseils supérieurs qui, jusqu'au dernier jour, assumeront le rôle de porte-parole de l'autonomisme. Fronde parlementaire et sociale de 1722-1723, pendant laquelle les «Petits Blancs», que la mutation de l'agriculture rend disponibles, sèment le désordre sous le patronage du Conseil Supérieur de Léogâne. Deuxième Fronde parlementaire et sociale de 1769 au cours de laquelle les Libres se joignent aux «Petits Blancs», les uns et les autres inspirés par le Conseil Supérieur de Port-au-Prince. C'est une menée contre le pouvoir central et ses représentants locaux, contre le rétablissement des milices, contre l'Exclusif qui empêche les habitants de se libérer de leurs dettes aux moindres frais, et contre les colons absents qui tirent bénéfice de la colonie sans en supporter les inconvénients.

Au cours de ces différentes révoltes, les «Petits Blancs» occupent une place, tiennent un rôle à l'importance desquelles nous n'étions pas habitués. Aussi, pour mieux connaître la structure réelle de la population de Saint-Domingue, une «étude sociologique» de l'île après la crise du tabac et la Guerre de Sept Ans serait-elle la bienvenue.

Charles Frostin dégage de cette accumulation d'évènements une définition de l'autonomisme qui se résumerait dans une «lutte des Particuliers contre l'Administration. Le colon était avant tout un propriétaire d'esclaves, un Maître qui entendait régner sans contrôle sur son habitation et pour qui l'autorité domestique était la loi fondamentale de Saint-Domingue». (1) Ainsi l'habitant aurait pratiqué une morale pré-sociale dont le seul impératif eut été l'in-

(1) Charles FROSTIN - op. cit., p. 824

térêt privé à l'exclusion de l'intérêt général, d'où la débilité de son sens national. L'égoïsme et l'égoïsme, caractéristiques de l'esprit colon, expliquent, tout au long de la thèse de Charles Frostin, l'attitude d'opposition du colon vis-à-vis de sa métropole sur les terrains les plus divers.

Le colon de Saint-Domingue estime d'abord que la Grande Ile n'est pas une colonie comme les autres car elle ne fut pas conquise. Comme le rappellera l'Assemblée de Saint-Marc, notamment, flibustiers et boucaniers l'on donnée à la France en échange de la protection du Roi. Les relations entre Saint-Domingue et la métropole sont donc fondées sur un contrat, et personne n'ignore qu'un contrat est résiliable.

Le colon de l'Ile à sucre pratique fort peu la religion de l'Etat et, finalement ce lien spirituel et moral n'est à ses yeux générateur d'aucune communauté. D'ailleurs, d'une manière générale, l'habitant répugne aux contraintes qui portent la marque d'un idéal aussi bien religieux que national. Charles Frostin, à ce propos, note l'anti-militarisme affiché par les Dominguois auquel ils ajoutaient une haine pour le service de la milice qui, au moment de son paroxysme, ébranla sérieusement le pays.

Le colon de la Grande Ile voue au Commerce de France une haine tenace. Il n'admet pas que la métropole s'arroge le monopole du commerce et de la traite car pour lui les conséquences sont éprouvantes. Interdiction d'armer un navire, impossibilité de vendre les productions locales aux étrangers. Or l'habitant s'est tellement endetté vis-à-vis des négociants français que seul l'interlope lui apporte ce numéraire si rare à Saint-Domingue.

Les colons de l'Ile à sucre veulent voir dans leur parlementarisme, incarné par les Conseils Supérieurs du Cap et de Port-au-Prince, les institutions depositaires de leur indépendance. Comme au temps de la Fronde, ils sont prêts à obéir massivement à leurs mots d'ordre et ce d'autant plus que les conseillers appartiennent à leur milieu et connaissent leurs problèmes puisque, généralement, ils possèdent une habitation dans la colonie.

En revanche, l'habitant de la « Perle des Antilles » oublie complètement qu'il bénéficie d'un régime fiscal privilégié. Même, il se rebelle contre tout projet d'impôt, crie comme un écorché et le plus souvent obtient gain de cause. Brute de travail, le colon a des réactions d'enfant gâté. On ne veut pas le comprendre, comprendre que l'expatriation, l'instabilité des échanges imposent à la métropole de lui faire des concessions, rien que des concessions.

Charles Frostin analyse donc l'autonomisme comme une attitude de conflit contre tous les attributs de la puissance nationale. Mais il remarque également de graves contradictions intérieures, celles qui opposeront les « Grands Blancs » aux « Petits Blancs » et aux « Libres », et ces derniers aux « Petits Blancs ». Et c'est par cette faille que s'engouffrera la révolte des esclaves qui, à l'étonnement des acteurs coloniaux, tirera les marrons du feu. L'indépendance sera noire et non pas blanche.

oOo

Charles Frostin nous démontre que la colonie n'a survécu à ses tourments centrifuges que par la volonté de l'autorité royale et celle de ses représentants.

Qu'est-ce alors que l'idée de colonie à Versailles ? Un établissement de commerce qui doit rapporter à sa métropole, ainsi pense-t-on, surtout au XVIII^{ème} siècle où le souci du peuplement s'efface rapidement. Les colons illustreront cette conception en disant que les colonies n'étaient pour la couronne rien d'autre que des « éponges à presser ». Depuis la mort de Louis XIV, de Pontchartrain et de l'étrange Ducasse que Charles Frostin nous révèle comme un stratège de l'outre-mer, la politique coloniale ne semble plus être la politique de la nation sur d'autres terres, encore neuves. Faut-il voir là l'explication à l'indécision des Bureaux de Versailles qui tour à tour refusent et puis accordent, suppriment et rétablissent, laissent choir quand ils ne limogent pas les Administrateurs qui veulent affirmer la primauté de l'intérêt général et de l'Etat ?

La Cour voulait-elle les moyens d'une véritable politique coloniale ? On peut se le demander. Insuffisance de la Marine de guerre et de commerce, insuffisance des troupes à terre. Et, pour faire oublier ces défaillances que propose-t-elle ? De ne pas cultiver la canne à Saint-Domingue, de ne pas industrialiser, d'interdire le commerce avec les étrangers, de prohiber toute ouverture d'école dans la colonie... etc. Finalement elle maintient les milices et supprime un des deux Conseils Supérieurs de l'île, elle conserve l'Exclusif mais ouvre des ports francs.

Quant à la religion qui, face à un protestantisme qui avait laissé des traces, aurait pu offrir un cadre communautaire, une ligne de force vers l'unité, Versailles ne s'en préoccupe pas non plus. L'Ancien Régime n'a même pas envoyé un évêque dans sa colonie la plus riche !

L'Administration Royale qui, sans aucun doute a tout sauvé, (il ne s'agit pas de le contester à Charles Frostin) offrait cependant un curieux spectacle. N'était-elle pas partagée ? Le plus souvent Gouverneurs et Intendants ne défendaient-ils pas l'intérêt colon contre Versailles ? Était-ce seulement à cause de leurs alliances créoles ? Étaient-ils « achetés » ou réalistes, ces fonctionnaires du Roi ? Là encore, quelle contradiction dans la démarche de la Cour : on tempête contre la collusion entre administrateurs locaux et colons, on prend des mesures pour l'empêcher, mais finalement la faveur va à ces agents car ils n'ont pas d'histoires ! Encore une fois, n'a-t-on pas le sentiment que les purs représentants de la Monarchie administrative, de la rigueur des lois et de l'ordre du Roi, faisaient figure d'empêcheurs de danser en rond aux yeux mêmes de la capitale ?

Reconnaissons toutefois avec Charles Frostin que c'est à l'Administration Royale que revient d'avoir maintenu Saint-Domingue dans l'Empire français. Les colons quant à eux créaient les richesses qui étaient grandes et ne se préoccupaient que d'investir, de vendre et d'acheter aux meilleures conditions.

Le point de départ du conflit entre la colonie et la métropole ne vient-il pas largement de cette opposition de nature entre producteurs d'ordre et producteurs de fortune ? Car, à partir de cet instant, une divergence d'intérêts de plus en plus marquée apparaît entre les deux rives de l'Atlantique. Saint-Domingue, ce n'était pas la Guyane ; c'était l'Eldorado ! S'établissaient alors l'esquisse de rapports de puissance à puissance.

En même temps qu'elle émergeait comme fait économique, Saint-Domingue, par l'existence de la Nouvelle-Angleterre, de son marché, devenait un fait américain. D'ailleurs, une profonde complicité unissait Américains de la Nouvelle-Angleterre et Américains de Saint-Domingue. Les uns comme les autres, contre la volonté de leurs métropoles respectives, développent leurs échanges. Aux continentaux les mélasses et le tafia, aux insulaires le bois et les subsistances. Devant cette duplicité où Bostoniens et Dominguois trahissent l'intérêt de leurs mères-patries pour enrichir leurs économies particulières, comment ne pas conclure que par-dessus les nationalités européennes déclinantes, s'affirme irrésistiblement une solidarité économique et commerciale américaine ?

Ne voulant pas les moyens d'une grande politique coloniale, la Cour se condamnait à mener un conflit stérile avec sa sujette atlantique. Elle lui reproche son anglophilie mais ne la traite pas en province, ne lui accorde pas le bénéfice du statut communal, lui refuse la vénalité des offices, pour mieux faire sentir sa tutelle. A l'inverse, elle veut imposer les cultures vivrières pour supprimer le problème du ravitaillement en subsistances, alors que la balance commerciale de l'île n'eut rien gagné à cette affaire. Elle envoie une poignée de soldats de médiocre qualité tandis qu'elle impose le régime du colon-militaire.

Il semble donc que Versailles ait réagi « administrativement » devant la révolution économique antillaise. Celle-ci n'étant pas maîtrisée, ni rentabilisée au profit des deux partenaires, l'île allait naturellement chercher ailleurs la solution à ses problèmes. Cette dé-

marche n'était-elle pas inscrite, déjà dans la terre de Saint-Domingue. Autant Charles Frostin emporte notre assentiment tout au long de ses développements, autant sur un point il nous paraît excessif. « En fait, écrit-il, au terme de sa conclusion, ce grand établissement antillais restait sans identité propre. Le colon de Saint-Domingue avait cessé d'être français sans pour autant devenir américain : c'était, avant tout, un déraciné, un « homme de nulle part ». (1)

Substituer une « société d'intérêts » à une « société d'ordres », n'est-ce pas déjà se poser en américain ? Mais allons plus loin. On critique beaucoup « l'esprit colon » dans lequel on ne veut voir que le goût du profit de la contrebande. Mais pourquoi ne pas parler de la « mentalité coloniale » que révèlent les lettres d'habitants. Secrétée par les familles créoles, celle-ci s'oppose en tout à l'esprit métropolitain. Souhaitons que Charles Frostin qui aime à démystifier, nous montre un jour la vie de ces familles, leurs traditions. Car on ne faisait pas que passer à la Grande Ile, on y naissait, on y mourrait. Il n'y a sans doute pas eu une « nation créole » mais n'existait-elle pas en germe ?

D'ailleurs, pourquoi sous-estimer la « mentalité coloniale » qui était goût de vivre « différemment » et goût de l'action, aversion des contraintes formelles et volonté pionnière ? Dans une certaine mesure, n'a-t-elle pas, par marginaux interposés, fait autant dans la construction de nos empires coloniaux, que la « France officielle » ?

« L'autonomisme colon ne pouvait déboucher sur rien » écrit enfin Charles Frostin dans sa conclusion. Certes, on objectera que les colonies blanches se séparèrent toujours de leur mère-patrie. Mais, dans cette perspective, l'insuffisance du peuplement européen aurait à terme tout remis en question, crainte qui n'effleura jamais l'esprit de colons de Saint-Domingue jusqu'à la Révolution.

(1) Charles FROSTIN - op. cit., p. 837

Charles Frostin a une thèse, même une conception de l'histoire antillaise. Il ne les cache pas. Grossièrement résumées : la monarchie administrative a fait de la Grande Ile une colonie française— à l'inverse, « l'agitation braillarde » des Domingois ne menait qu'à la sédition, à la trahison. Saint-Domingue est un tout, rayonnant autour d'un axe politico-social, pas seulement un assemblage d'approche catégorielles.

Le plus souvent, l'auteur nous prouve qu'il a raison. Et les rares fois qu'il ne convainc pas, la sincérité vive de son ton, la richesse de sa documentation, incitent à la réflexion et excitent l'envie de la recherche. Ce faisant, Charles Frostin renoue avec la tradition car trop souvent aujourd'hui les thèses ressemblent à de fastidieux exercices d'onanisme qui, par définition, ne peuvent donner du plaisir qu'à leurs laborieux auteurs.

Que Charles Frostin soit donc remercié de nous avoir livré une synthèse de la vie politique et sociale de Saint-Domingue sous l'Ancien Régime, la première qui nous soit proposée depuis celle, intéressante mais si contestée, que Pierre de Vaissière faisait paraître au début du siècle !

Formons le vœu qu'il nous offre bientôt une Histoire Générale de Saint-Domingue, que sa thèse a largement préparée, et peut-être aussi une édition critique des « Considérations sur l'état actuel de la colonie française de Saint-Domingue » d'Hilliard d'Auberteuil, l'historien-colon dont il vient de restaurer la crédibilité.

Ses travaux le désignent pour mener à bien cette tâche lourde mais passionnante.

Pierre PLUCHON
Ancien Chef de la Mission Culturelle
et de Coopération Technique Française
en Haiti

PRIX FRANCE — HAITI 1975

Le prix littéraire France-Haiti sera décerné pour la troisième fois l'été prochain par un jury de critiques et d'écrivains que présidera M. le Duc de Castries, de l'Académie Française.

Ce prix consiste dans la publication à Paris d'un manuscrit inédit, écrit en Français par un auteur haïtien, avec une avance de 1,000 Fr. sur les droits d'auteur.

Tout auteur haïtien peut concourir, quel que soit le lieu de sa résidence. Tous les genres littéraires sont admis (poésie, roman, nouvelles, essais, théâtre, etc.)

Les manuscrits ne devront pas dépasser 300 pages. Ils devront parvenir en 4 exemplaires à M. le Professeur Auguste VIATTE, 27, rue Cassette, 75 0006, PARIS, avant le 1er. Avril 1975.

PARUS AUX

Editions Caraïbes

Pradel POMPILUS

Simone GERMAIN

Henri COMBELLES

MATINS CARAIBES \$ 3.30

Livre Unique de Français
Classes du Cours Moyen

Pradel POMPILUS

CONTRIBUTION A L'ETUDE COMPAREE
DU CREOLE ET DU FRANCAIS \$ 3.90

Marie-Thérèse COLIMON

FILS DE MISERE (Prix France-Haiti 1973) \$ 7.80

Jean-Pierre PIROVANO

CARTE MURALE D'HAITI

Plastifiée -4 couleurs Economie Relief \$ 25.00

Ces livres sont en vente dans toutes les librairies de Port-
au-Prince et peuvent être consultés à la salle d'exposition
des EDITIONS CARAIBES, 73, Lalue, Téléphone : 2-3179

JEAN L. DOMINIQUE

DELIRE OU DELIVRANCE

A propos d'un essai critique de

Jean-Claude FIGNOLE :
Sur «Gouverneurs de la Rosée»
Hypothèse de travail dans une
perspective spiraliste (Editions Fardin.)

Gouverneurs de la rosée, monumentale énigme dressée en plein milieu de nos paresseuses élites, n'aurait suscité jusqu'à présent qu'un émerveillement nonchalant de nos clercs de tous bords. Toute sa vie Jacques Roumain avait inquiété les bien pensants, dérangé leur conformisme, menacé leur confort. Mort, ils l'ont récupéré, construisant autour de sa mémoire, le mythe de l'homme universel, de l'haïtien intégral et sans failles, porteur de toutes les générosités, capitaines de tous les espoirs. Cet anti conformisme radical était alors devenu l'alibi des plus conformistes. Des générations de mandarins, admirant sans discernement le roman et l'œuvre littéraire voulaient faire oublier l'action politique en accaparant l'homme dont ils avaient fait leur dieu.

Ce mythe Roumain réconciliait les inconciliables, unissait les désunis, fécondait une illusoire harmonie. Il nous reposait de nos générosités velléitaires, rassurait notre désir de bien faire, en laissant impunie notre volupté fainéante de laisser faire.

Figolé s'en prend à ce conformisme béat et met fin à cette imposture dans un essai au regard sans complaisance sur Gouverneurs. Il démystifie le roman ? Bravo. Il détruit le mythe ? Alléluia. Mais, à travers le roman, il s'en prend à l'homme et au leader politique ? Attention, danger.

Un sacrilège

Pour une minorité toucher à ce roman, à l'œuvre du dieu relève du sacrilège. Ces honnêtes gens évoquent illico l'assaut général mené contre la bonne littérature, le bon goût, le bon renom de notre pays à l'étranger, entreprise se soldant par un satisfecit à la médiocrité. Peut-être-ont-ils raison ?

Mauvaises raisons. L'essai de Figolé n'a rien de médiocre. Souvent brillant, s'il transgresse un tabou, c'est implicitement pour rendre hommage au talent et peut être au génie du romancier. Il enrichit notre vision du roman. S'il attaque au couteau, c'est pour enlever à l'œuvre sa pâtime et la rajeunir. S'il met à nu les contradictions que le critique croit découvrir, c'est pour un regard plus lucide. Pour faire le point. Et nous forcer à le faire avec lui. Dans quel but ?

Chercher la source de cette vérité humaine ; arroser alors les champs de notre imaginaire. Pour cette cité de demain plus juste plus équitable, plus faite pour l'homme que l'auteur des Gouverneurs de la Rosée travaillait inlassablement à bâtir, armé de toute sa science d'homme de lumière.

Etait-ce le moment ?

D'autres protestations se font entendre, plus proches de l'auteur de l'essai. Elles visent l'interrogation sur la sincérité de Roumain comme leader politique, explicitée par les conclusions du critique. Et surtout sur l'opportunité de cette publication.

Jacques Roumain, leader anti-fasciste, définit les éléments d'une lutte authentiquement nationale et foncièrement démocratique. S'attaquer à lui, n'est-ce pas faire le jeu du fascisme ? N'est-ce pas laisser désemparés des jeunes affamés de nourriture spirituelle ?

S'il est important, avec Figolé et grâce à lui, de bien relire aujourd'hui *Gouverneurs*, n'est-il pas importun de s'en prendre au théoricien en filigrane de sa fiction romanesque ?

Jacques Soleil et Carl Brouard

Le moment est-il vraiment bien choisi ? Je demeure perplexe devant cette entreprise dont le risque est énorme : déboulonner l'homme dont les textes théoriques et l'oeuvre littéraire jalonnent et illuminent les voies difficiles de la nouvelle indépendance. Un italien des années 40 devant une entreprise analogue dirigée contre Antonio Gramsci n'hésiterait-il pas autant ?

Oeuvre utile qui décape les scories d'une image récupérée des gouverneurs ? Oeuvre néfaste prêtant le flanc à une critique plus perfide et démagogique du romancier ? Interdire cette interprétation comme le fait courageusement Figolé dans sa préface est-ce vraiment possible ? Et les jeunes qui ne verront peut-être dans cette contestation que le martèlement impitoyable du visage admirable d'un de nos chevaliers de l'espérance ? Seul l'avenir...

Pour demain Figolé nous annonce un essai analogue sur Jacques Stéphen Alexis et sur Carl Brouard. Ti Carl, autre enfant terrible, récupéré par des mandarins, lui aussi. Pour Figolé, Carl Brouard, c'est « l'itinéraire du racisme au fascisme ». Attendons ces lectures avec gourmandise.

Peut-être alors comprendrons-nous mieux cette quête inquiétante aujourd'hui autour de manuel jn-joseph, annaise belle fille bien-aimée, délira pour notre délivrance et de tous les laurétiens que nous avons rêvé d'être...

Ceci dit, ouvrons la critique de Figolé.

Briser la mâchoire des mots

Que trouver à critiquer dans *Gouverneurs* dira-t-on ?

Tragique roman haïtien de la belle amour humaine. Plein du silence résigné de nos campagnes misérables, plein aussi de la fu-

reur rythmée de ses habitants, possédés parfois de loas démons de la révolte. Tableau déchirant d'un monde divisé et opprimé à l'image de tous les mondes opprimés du pays.

L'insoumission et l'obstination des uns, la solidarité fraternelle de tous finiront comme ailleurs par briser «la mâchoire des volcans pour affirmer les cordillères».

Mais ici, à Fonds Rouge, finiront par mettre la corde au cou d'une source pour mener l'eau docile, réconcilier des frères ennemis. Gouverneurs, c'est aussi le parler du peuple jusqu'ici méprisé, irriguant le verbiage desséchant des élites, mariage féodal annonçant la richesse de la langue nationale de demain.

Alors, pour un homme solidaire de notre authentique héritage humaniste que trouver à critiquer ? Tout, dit Figolé.

Analyser la structure du roman, les thèmes majeurs de la fiction les ressorts des héros.

Critiquer les contradictions et les clivages, révéler d'autres contradictions, critiquer le message de l'oeuvre.

Contester, remettre en cause la symbolique, l'idéologie du roman et du romancier et le succès suspect de l'oeuvre...

Et surtout, scruter les mots, les fouiller, les déstructurer, les mettre à nu par un minutieux décapage. Déceler leurs rapports dialectiques, démystifier leurs combinaisons et les concepts auxquels ils renvoient, sonder les divers cercles de résonances au coeur de la fiction dont les mots sont les clefs.

Briser la mâchoire des mots pour en dénoncer les pièges. Et refermer le piège de ces mots sur le romancier dont il faudra démasquer les intentions secrètes ou révéler l'imposture (sans jamais prononcer cependant le mot imposture).

L'Univers démantelé

Projet avoué du critique : mettre en pièces l'univers romanesque, en étudier les ressorts et la thématique ; définir les lignes de

force et reconstituer le monde de fiction en projetant une vive et neuve lumière sur ses soubassements idéologiques. Opposer ensuite cette idéologie à celle du théoricien.

Cet objet de la quête du chercheur était aussi son hypothèse de travail «Je pars d'une interrogation : l'idéologie de Gouverneurs de la rosée est-elle en rapport avec celle de Roumain ? Il m'a semblé que non.» Fragile dit-il comme hypothèse de travail.

Contradiction entre les deux idéologies ? Eclairons alors les raisons d'un tel phénomène. Comment tant d'hommes avertis se sont-ils alors laissés prendre à ces discordances ? Figolé répond inquiet : par la magie du langage métaphorique de Roumain. Alors je soupçonne ce chercheur d'avoir un projet inavoué : désarticuler les mots pour évaporer au passage la magie du poème trop ensorcelant à son goût.

Voyons si cet apprenti sorcier tient parole.

Cercles de Thèmes

De la poussière sur les bayahondes au mystère du figuier maudit, Figolé encercle Fonds Rouge et la fiction dans une série de thèmes. Au centre de ces ondes, l'eau et l'unité. Brisant ces cercles Manuel et son poing puissant mais suspect.

Thèmes d'ouverture : la mort, la résignation, le délire, la haine. La mort pèse sur les plantes, les bêtes, les chrétiens vivants. Destin tracé dès l'incantation funèbre de Délira, «Nous mourrons tous». Eblouissant travail du critique, le plus beau de tout l'essai, à partir de ces trois mots. Il découd fil à fil le tissu psycho-moteur (disons plutôt psycho-paralysant) en retrouve la trame faite de résignation et de merveilleux, semé de gros grains de fatalité, avec cependant des marbrures d'espoir (mourir est conjugué au futur). Devant cette desséchante fatalité, les habitants n'ont que lamentations nostalgiques (le temps passé). Contrainte des dieux sourds. Le silence s'installe entre les clans divisés. Destin irréversible. Le temps s'est arrêté, dilaté.

Thème d'action : l'insoumission, l'amour, le verbe. D'entrée de jeu, le héros se rebelle. C'est un insoumis découvrons nous. Contre la loi de son clan, silence et résignation, haine et délire, il affirme le pouvoir désaliénant du verbe, de la lutte, de l'espoir, de l'amour. Contre la volonté des dieux, il proclame le pouvoir de l'homme. Contre les autorités, il suggère l'assemblée générale des gouverneurs. Le temps repart, contracté. Le futur est possible.

Thèmes de suspicion : atavisme de Manuel, attentisme, non violence, ambiguïté. Le héros danse avec les loas et obéit à leurs injonctions. Il se tait devant les menaces insultantes du chef de section. Il se contient devant l'injure proférée par son ennemi de clan, Gervilen. Il évoque la force du poing sur la table, mais s'assied à cette table pour discuter avec l'ennemi de classe. Ce n'est pas un militant (est-ce un « calbindeur »). Son action est ambiguë, elle est récupérée par le système car elle n'attaque pas le système. C'est un héros solitaire. Son nom a d'étranges et prémonitoires assonances christiques (Emmanuel). Sa mort est offerte en holocauste, elle est son échec. Ce n'est pas un héros, c'est un messie.

Thème de clôture : le temps retrouvé grâce à l'union de l'eau, l'héritage transmis par les femmes. La symbolique de l'eau et de l'unité cache la vraie réalité du monde paysan, les problèmes fonciers, la division en classes. La lutte à Fonds Rouge est entre propriétaires. Où sont les sans terre ? Silence ? Où sont les gros fonciers ? Le futur n'est pas dépassement et bris des structures du temps présent, mais retrouvailles avec le passé. Le final d'ouverture sur l'avenir est un retour idyllique au temps de l'harmonie des coumbites fraternels. C'est l'ordre ancien rétabli, grâce aux femmes et leur amour macabre pour le héros mort.

Le langage métaphorique de Roumain fait passer cette symbolique ; il voile plus qu'il ne révèle, insinue et suggère plus qu'il n'explique, tait plus qu'il ne dit les vrais problèmes du monde rural (classes et régime foncier).

Gouverneurs de la rosée usurpe la qualité d'oeuvre révolutionnaire. C'est un roman bourgeois. Pire. C'est un roman pour sauver

la bourgeoisie. Le thème de la domination de la nature par l'homme (Gouverneurs de la rosée, dialectique de concepts assemblés par la force du poète) est un thème bourgeois du XIXe siècle. Le «Nous mourrons tous» du début n'a pas d'autre signification. La bourgeoisie était condamnée à mourir, mais un espoir de futur existait. La rédemption par l'eau, et surtout par le message du messie est possible. La coumbite, l'union, le départ de Gervilen (le vilain, le trouble fête, le trouble amour) la bourgeoisie est sauvée, dit Figolé.

Un Procès d'Intention

C'est un roman rassurant. Roumain s'est-il fourvoyé ? Nous a-t-il trompé de sang-froid ?

L'oeuvre véhicule, c'est évident une idéologie de solidarité humaine, universelle, de christianisme édulcoré teinté de folklorisme de bon aloi. Parfaitement acceptable par le beau monde. Les critiques ont fait chorus jusqu'à présent et les mandarins, même les plus à gauche, ont ciselé le monument qui donne bonne conscience à ceux que dérangent les positions anti yankee du leader nationaliste, anti-cléricales de la polémique contre Foisset, et anti-dictoriales de l'auteur du Manifeste.

D'un homme pareil pourquoi une oeuvre aussi rassurante ? Il faut pour y répondre sonder les intentions du romancier. Il faut sonder le romancier, rechercher ses contradictions dans son éducation de fils de bourgeois et d'héritier féodal. De l'indigénisme à la révolution, Roumain traîne après soi, les séquelles de ses origines. Mieux. Sa virulence contre les dépossessions rurales en faveur du capitalisme agraire américain s'explique par son souci de défendre les gros fonciers haitiens, dont sa famille, menacés par cette invasion. Erreur historique. La famille Tancrède Auguste, nommément, avait des accords de livraison de canne avec la Hasco qui protégeait ses intérêts. La lettre de Zurich (il avait 18 ans) appor-

tant à Jolibois son appui enthousiaste n'a pas, c'est le moins qu'on puisse dire, provoqué les clameurs enthousiastes chez les membres de... son clan.

Alors à 38 ans serait-il devenu plus sage ? Le critique en cherchant à mieux cerner le personnage se mue au passage en chiffonnier. Il fouille dans certaines poubelles (et c'est dommage) pour tenter d'expliquer par des secrets d'alcôve et les bornages de terres certaines inhibitions du romancier et les « complaisances » de l'idéologue. Était-ce vraiment nécessaire, Jean-Claude, dans un essai d'une telle tenue ? On parlera d'abattage systématique à propos de ces incursions de mauvais goût et de ces assertions qu'aucune preuve sérieuse ne confirme (un vague témoignage d'un mort). Reproches non fondés et, au pire, prématurés envers un chercheur dont la bonne foi est par ailleurs manifeste.

Figolé, au corps à corps avec ces contradictions, découvre l'équivoque de Roumain qui traduit ses conflits de conscience dans ce roman. Son idéologie le porte à condamner les classes dominantes, mais ses attaches sentimentales lui interdisent de souhaiter la mise à mort de ces élites. D'où la rédemption finale. Cependant note le critique le roman est aussi la première manifestation littéraire du refus de Roumain de cette éducation bourgeoise. Refus, mais pas rupture.

Complainte finale... « la rosée attend ses Gouverneurs... »

Rosée et Gouverneurs, qui attend l'autre ?

L'on a compris que le critique passe de l'oeuvre à l'auteur, et de celui-ci au leader, pour expliquer l'oeuvre et éclairer le visage du leader. L'on a vu que cette démarche aboutissait à mettre en accusation l'homme politique. N'y-a-t-il pas là une erreur grave de méthode, dans un essai si rigoureux ?

Figolé est tombé en commettant cette erreur dans le piège tendu par les mandarins de l'élite qui ont voulu faire, du roman, une bible, un manifeste. Peut-on juger Camus homme d'action, théoricien, sur cette fiction qu'est la Peste ? Peut-on juger Mao Tsé Toung, dialecticien, sur ses poèmes de la douceur du vent dans les montagnes du Yennan ? Gouverneurs est une oeuvre d'imagination. Roumain a publié pour expliquer ses positions publiques des écrits théoriques faisant appel à sa raison logique et dialectique, à sa faculté de synthèse et d'analyse. Pour juger de son action, lisons ces documents. Critiquons-les. Contestons-les.

Les nouveaux gouverneurs que Figolé annonce attendent encore la rosée des critiques qui analyseront l'oeuvre théorique, polémique et politique du leader, scrutant ses intentions, remettant en question les alliances qu'il proposait à son parti, les lignes d'action et les mots d'ordre qu'il inspirait. Jacques Stéphen Alexis n'a rien fait d'autre lorsqu'il critiquait violemment l'analyse schématique 32-34. Suivons-le sur cette voie.

L'étude des textes théoriques doit éclairer la compréhension du roman et pas l'inverse.

Autre erreur moins manifeste, plus subtile, de Figolé, il juge le roman et son personnage d'après un modèle établi d'avance ou une idée préconçue. Le roman devrait être un tableau du monde rural-haitien, devrait tenir compte des problèmes soulevés par Moral, Raymond Reynaud et d'autres essayistes. Le héros Manuel devrait être un héros positif tel que l'école du réalisme du XXe siècle nous a appris à le voir. etc.

Il pose alors des questions auxquelles il ne trouve pas de réponses. A cause de cette erreur et aussi de la fragilité de son hypothèse de travail. Mais il enrichit en cours de quête le domaine de nos connaissances. Il découvre d'autres champs d'investigations à explorer : il trouve plus de questions sans réponses que de réponses aux questions initiales.

Voyons les éléments trouvés dans l'essai, sans référence à un patron, à un modèle. Suivons comme des signes de piste les éléments que cette analyse dégage.

Au centre des cercles de thèmes que la critique a mis à nu, il y avait souvenons-nous en, l'eau par et pour l'unité, expliquée par le symbole de poing. Il semble que Figiolé dans son réquisitoire contre Manuel ait voulu utiliser ce symbole comme pièce maîtresse à conviction, preuve capitale de l'ambiguïté du héros. On frappe le poing sur la table, le poing fort fermé sur la faiblesse des doigts qui le forment (quel admirable morceau d'anthologie poétique militante nous offre là Jacques Roumain) et on s'assied autour de la table du patron et on DISCUTE. Figiolé s'insurge et prend Manuel en flagrant délit de collaboration de classes.

Holà. Pas si vite. Arrêtons-nous. 1925-1937. C'est l'époque. Cuba, colonie livrée au capital agraire américain. C'est le lieu. Dans le monde ? L'Amérique latine : l'un ne sait pas l'oppression subie par l'autre, et les sursauts dérisoires. Exemple : le Chili 1930. L'Europe : le fascisme fourbit ses armes idéologiques, racisme ; l'Union Soviétique : soubresauts de la collectivisation ; la Chine aux mains des seigneurs de la guerre. L'Asie, l'Afrique sous le fouet des colonisateurs. Les Etats-Unis : le grand krach, Roosevelt, toutes les classes sociales avec le New-Deal reconstruisent ensemble un nouveau capitalisme. Mao apprend le b, a, ba de la pratique militante, Fidel Castro est en culottes courtes, le reste à l'avenant. Telles sont les circonstances.

Alors, dans un pays colonial, livré pieds et poings à mister Wilson, patron de Manuel Jn Joseph dans les champs de canne de Cuba, frapper du poing sur la table ET s'asseoir à cette table pour discuter dans l'union des travailleurs, de conditions de travail, est une action révolutionnaire entre 1925 et 1937. Prétendre le contraire en 1971 c'est prendre confortablement ses désirs pour la réalité. Amen.

Deux éléments dans ce symbole du poing : un élément permanent, la force de l'unité des opprimés ; et un élément tactique donc provisoire lié aux conditions de l'actualité, la discussion entre ennemis. Il est incorrect (et injuste envers les coupeurs de canne cubains de l'époque coloniale) de confondre tactique et collaboration de classe. C'est faire injure à leur intelligence et leur courage.

Premier signe de piste : Manuel n'est pas un militant douteux

Dans le système de Figolé, la question religieuse semble mineure. Pourtant quand il met en cause la sincérité irréligieuse de Manuel, il renforce ainsi ce caractère lenifiant qu'il découvre au roman : Jacques Roumain veut rassurer les couches dominantes, malgré tout, insinuerait-il, ces paysans insoumis ont encore de puissants atavismes, l'esprit religieux les tient bien fort.

Manuel obéit à Ogoun en reprenant après lui : «oui papa, non papa.» Manuel rentre dans la danse loas, les tambours battent et les reins le démangent. Il n'y a aucune suspicion envers un athée haitien qui danse dans un hounfort. L'enracinement de l'homme haitien est souvent une affaire de reins. Figolé l'ignore-t-il ? Obéir à Ogoun ? Voyons. Qui ne s'est trouvé devant un choyal loa sous un péristyle et n'a été déférent envers, non le loa, mais l'homme possédé ? Il n'y a là aucune tactique de la part de Manuel, mais du respect pour les assistants et ses parents. Un athée se découvre dans une église.

Si Roumain avait voulu nous dire autre chose, il en avait souvent l'occasion (le chat sauvage croise le chemin à l'arrivée de Manuel, aucune réaction du héros). Il a au contraire multiplié les déclarations de Manuel contre la superstition, la peur des loas, la résignation devant leur décision et surtout pour la force de la volonté de l'homme.

Deuxième signe de piste : Manuel n'est pas un athée douteux

Face aux autorités, Manuel est aussi trouvé suspect. Devant Hilarion et ses provocations, il se tait laissant accumuler l'orage. La critique qualifie son mutisme d'attentisme qui ne fait pas éclater la crise. Une fois de plus Figolé confond la fin (l'eau et l'unité) et les moyens ; la stratégie et la tactique (ne pas provoquer de front et SEUL les forces adverses). Car parallèlement à cette tactique prudente, Manuel développe la conscience civique de ses amis en dénonçant le rôle joué par les autorités dans la perpétuation de la misère des habitants : juge de paix, chef de section, arpenteurs, spéculateurs en denrées. Il prépare l'action collective, seul, comme souvent en pareil cas. Messie ? (Patrice Lumumba, un messie ?)

Manuel n'est pas un stratège douteux

Enfin la mort de Manuel semble suspecte. Le critique la trouve facile et stupide. Ses conséquences politiques sont graves. « Manuel déserte le combat. Il abandonne Fonds Rouge à Hilarion dont l'autorité se raffermi... Or vivant, après avoir trouvé l'eau et réalisé l'union dans le dépassement des antagonismes de clans, il aurait à peine commencé la lutte contre la légalité politique... » (Quel hommage posthume rendu à Manuel que l'on suspecte tant par ailleurs. Contradictions de la critique.)

Manuel complice de sa propre mort. C'est un comble. Manuel complice de la récupération ultérieure de son oeuvre par le système. Faut-il y croire ? Manuel ne recherche pas la mort. Il en affronte seulement calmement l'éventualité. Il ne s'y attend même pas. Elle le prend par surprise. En traître. Relisez le passage consacré à cette mise à mort. Brève, foudroyante. Stupide, certes, mais inattendue. Dans l'ombre il ne voit pas venir le coup. Celui-ci l'atteint au moment où l'union enfin en vue, il prépare l'avenir, fait des plans, sa femme dans la case, les jardins arrosés, les lauriers, le canal... Ce n'est pas un homme qui déserte.

Au delà de sa mort, il y a son héroïsme : taire le meurtre pour sceller l'union ; et son exemple : Laurélien comprend qu'il lui

faut prendre la relève grâce à Manuel, à ses enseignements, et... avec courage.

Courage, ce maître mot. Manuel n'est pas un héros douteux.

L'UNIVERS RECONSTITUE

Faut-il au procureur qui juge l'affaire Manuel Jn. Joseph un autre coupable que Gervilen, homme de paille, ombre fugitive ? Cherchons peut-être du côté de Roumain lui-même. Le romancier aurait assassiné son personnage pour rendre son roman plus rassurant encore ? La réponse se trouve dans la reconstitution... de l'univers romanesque de Roumain éclairé par ses motivations profondes et expliqué par ses pulsions.

Commencé à Bruxelles en 1937, le roman est terminé à Mexico le 7 juillet 1944. Durant deux exils. Entre la montée du fascisme en Europe et l'offensive générale anti-nazie dans le monde. Entre-temps Roumain fait une autre expérience personnelle : l'approche prématurée de la mort. Il se sait malade mais il sait aussi que ses ennemis ne lui feront pas de cadeaux.

Trois préoccupations, trois angoisses du romancier durant la gestation de l'oeuvre : le fascisme, l'exil et la mort.

Haiti imaginaire

En exil le poète recrée la patrie en imagination. Acte d'amour. Il lui redonne vie et ouvre l'avenir, pour son pays. Acte d'espoir. Fonds rouge sec, noyé dans la poussière, écrasé sous le soleil, écorché par l'érosion, déchiré par la misère, est-ce là l'Haiti imaginaire de l'exilé ? Le fait est là cependant. Des villages de petits propriétaires, des fonds rouges, existent par milliers dans nos campagnes. Il les connaît. Ce rejeton des Tancrède Auguste, gros fonciers du Cul-de-Sac a promené ses amours et espoirs juvéniles par monts et par vaux de Jonc à Source-Zabette, de Chambrun à Fonds Parisien.

Le grain semé par l'habitant et récolté par les oiseaux préda-

teurs, la pipe que l'on fume au crépuscule devant la case repeinte en bleu, les cocoricos piailleurs à la gaguière où l'on rêve fortune, les loas mystères effrayants et leurs cortèges d'ancêtres guinéens n'est-ce pas le quotidien dans l'arrière pays de Croix-des-Bouquets ? Et d'Haiti ? Roumain, ethnologue, agronome, le décrit bien. Un viejo revient de Cuba, trois habitants vont «nan pangnol». Un va et vient, une tragédie.

L'érosion, la sécheresse crèvent les yeux partout. L'eau un symbole ? Plutôt une nécessité. Mais aussi pour le poète peut-être que l'eau, c'est la sève fraîche d'idées nouvelles, d'espoir fringant, de neuves responsabilités. Responsabilités ? Collectives pour le gaspillage des ressources naturelles du pays tout entier. Et pas seulement pour les arbres arrachés de la terre emportée. Culpabilité collective (et non seulement d'une classe, hésite en colère, l'homme de gauche) dans cette mentalité de prédateurs que nous avons tous depuis «nan temps mimbo». Riches et pauvres, nous agissons tous comme si «Nou patt moun icitte, nou té-mett boulé crazé».

Le danger fasciste

La peste brune sur l'Europe, conséquence et cause de la division par le racisme des classes populaires. Racisme générateur de fascisme, Roumain connaît le danger de ces faux antagonismes. Et l'exigence d'union.

Il a vécu chez nous les faux clivages de la question raciale cachant et déformant les vrais antagonismes. Amalgames : d'un côté le gros foncier des platons et le de moitié, vieux piquet de la Grande-Anse, le féodal de Ouanaminthe et le pousse brouette de la rue Espagnole ; de l'autre côté le «tchionnel» (pique-assiette, parasite) grimaud du morne-à-Tuf et le gros consignataire de la rue Courbe, le gratte-papier du notaire et l'avocat de la société multinationale. Deux groupes opposés, parce que d'un côté «ils se sen-

tent nègres», de l'autre «ils se croient blancs.» Tout cela remonte au temps longtemps de la grande question : qui prendra les terres des colons ? Le sang a coulé. On a partagé les terres (très mal).

On a aussi partagé la Haine.

C'est l'histoire de Sauveur Jn-Joseph, oncle de Manuel, et de Dorisca, le papa de Gervilen. L'homme de la haine implacable. Cri bouleversant de Figolé : «Connait-on un sentiment plus désespéré que la haine ?»

Contre ce désespoir, Roumain écrit Gouverneurs de la Rosée. Acte d'amour. Acte de foi en l'union. Son roman serait-il alors une mise en garde contre le danger fasciste ?

L'eau et les tabous du sang

La clef de la querelle des clans à Fonds Rouge se trouve-t-elle dans l'évocation de la querelle de couleur en Haiti ? Roumain l'a clairement donné et sans ambages. Figolé ne saisit pas cette clef. Revenons à l'eau par et pour l'union dont le poing est le symbole. Dans son plaidoyer à Annaïse, Manuel en vient à évoquer son expérience de coupeur de cannes : «Je vais te raconter : au commencement, à Cuba, on était sans défense et sans résistance ; celui-ci se croyait blanc, celui-là était nègre et il y avait pas mal de mésentente entre nous. On était éparpillé comme du sable et les patrons marchaient sur ce sable...»

C'est à ce moment qu'intervient l'exemple du poing. Le lien est clair. Division des travailleurs par la couleur. Union nécessaire. La clef ouvre à présent toutes les portes d'ombres du roman.

Les poèmes de la même époque, Bois d'ébène et Sale Nègre, traitent du même thème : racisme et solidarité des opprimés de toutes les races...

«Peuple innombrable des galères capitalistes
Le destin nous dresse épaule contre épaule
et reniant l'antique maléfice des tabous du sang
nous foulons les décombres de nos solitudes.....»

...Où remuait la vie nouvelle.

Jacques Roumain n'est pas dupe du happy end de son récit : le coumbite fraternel ne lui cache pas la réalité future. C'est lui qui dit le plan d'Hilarion et de ses compères pour récupérer, terres, canal, eau, travail. Mais Jacques Roumain sait qu'il va mourir. Cette mort qu'il a en face dès le début sur tout le roman. Sur Manuel mais aussi sur toute la communauté (plantes, bêtes, chrétiens vivants). Pourquoi ? A cause de ce gaspillage de nos ressources. Et peut être aussi à cause de la mort brune, cete peste qui ravage le monde.

Il lui faut vite suggérer l'essentiel. Suggérer... langage métaphorique dans un roman paysan. Apologue des clans. Cela lui permet d'éviter un piège, celui du : qui a tort, qui a raison, celui de poser le problème de couleur en termes de couleurs, et prolonger ainsi la division.

Fausse divisions qui masquent l'action d'Hilarion, celle de Gervilen chassé de Fonds Rouge mais impuni et plus virulent. Gervilen caché dans l'ombre lorsqu'il affronte son ennemi, un loa de l'ombre, un loa revers comme les loas de la main gauche dangereux eux aussi, comme le fascisme...

Roumain connaissait son pays, sa culture et les hommes... La critique de Figolé nous a ouvert des perspectives sur le roman et l'auteur. D'autres replis restent à éclairer. Mais Jacques Roumain n'est pas un romancier douteux. **Gouverneurs n'est pas un roman rassurant...**

Erratum : lire en p. 88 — 3e paragraphe «mariage fécond» au lieu de «mariage féodal»

Collection
" *Histoire et Littérature Haïtiennes* "
aux Éditions de l'École

de Jean FOUCHARD :

LES MARRONS DE LA LIBERTE

en librairie \$ 9.10

**LANGUE ET LITTERATURE DES
ABORIGENES D'AYTI**

en librairie \$ 5.20

d'Alix MATHON :

LA FIN DES BAIONNETTES

(Prix France-Haiti 1971)

en librairie \$ 5.45

de Fritz PIERRE LOUIS

GEOLOGIE D'HAITI

en librairie \$ 5.50

Dr. Nyll F. CALIXTE

**LA REPRESENTATION PARLEMENTAIRE
DE FORT LIBERTE**

En librairie \$ 5.20

Pierre PLUCHON

HAITI REPUBLIQUE CARAIBE

En librairie \$ 14.90

• Ces livres sont en vente dans toutes les librairies de Port-au-Prince et peuvent être consultés à la salle d'exposition des EDITIONS CARAIBES, 73, Lalue, Téléphone : 2-3179

A votre service

tous les services de la

BANQUE

NATIONALE

DE

PARIS

Intérêts sur comptes d'épargne 4,25 %

sur dépôts à terme jusqu'à 6 %

Rue du Quai, Port-au-Prince

Boîte Postale 2323

Télé. : 2-3969

Bureau de change Aéroport François Duvalier

Epicierie Rigaud

23, Angle des Rues Grégoire et Darguin

vous offre les articles suivants :

Vins, Conserves, Provisions alimentaires

toutes sortes de produits de beauté.

PRIX AVANTAGEUX

« Belle femm, cé bel mal'eu »

dit le proverbe créole

mais celle qui sort de l'Institut de Beauté Paule Duncan
est heureuse... et rend heureux

Institut de Beauté

Paule Duncan

61, Avenue des Dalles (Petit Four)

Port-au-Prince

Coin d'Art Paintings

Exposition Permanente

Travaux d'Art en tous genres

Joseph JACOB — Dir. Propriétaire

Artiste Peintre



Haiti

L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES

Des vacances agréables
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne
Des excursions toujours intéressantes :

HAITI

LA REPUBLIQUE DE LANGUE
FRANCAISE DU
NOUVEAU MONDE

Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince Haiti

